



Rapport final

Étude sur la prise en compte des populations marginales par le système d'état civil (SEC)

*Yaoundé, République du Cameroun
janvier 2011*

SOMMAIRE

RESUME EXECUTIF	3
I - ELEMENTS D'INTRODUCTION	5
1.1. LE PROGRAMME DE REHABILITATION DE L'ETAT CIVIL DU CAMEROUN	5
1.2. ETAT CIVIL ET POPULATION MARGINALE	6
1.3 METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	10
1.4 ORGANISATION DE L'ENQUETE	12
II - RESULTATS ET DONNEES COLLECTEES	16
2.1. LES M'BORORO	16
2.1.1. <i>Quelques éléments de sociologie</i>	16
2.1.2 <i>Lieux de l'enquête</i>	22
2.1.3 <i>Les M'Bororo. Une position "à distance" de l'ensemble des services publics</i>	29
2.2. LES BAKA	33
2.2.1 <i>Quelques éléments de présentation</i>	33
2.2.2. <i>Les Baka. Une assistance intériorisée dans les démarches d'état civil</i>	37
III. RECOMMANDATIONS	43
3.1. MESURES PREALABLES	43
3.2. POUR UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION	43
IV. ANNEXES	45
DONNEES DOCUMENTAIRES	46
GLOSSAIRE	46
PERSONNES RENCONTREES	47
CARTOGRAPHIE DES CENTRES D'ETAT CIVIL	52
CHRONOGRAMME	55
SYNTHESE DES ENTRETIENS - MAROUA.....	58
SYNTHESE DES ENTRETIENS - DJOUM	75
LISTE DES CENTRES D'ETAT CIVIL FONCTIONNELS	96

Résumé exécutif

Notre mission avait pour objectif principal l'identification des spécificités des populations marginales dans leurs relations avec le système de l'état civil afin de mieux pouvoir définir leur meilleure implication dans le processus de l'état civil à travers les stratégies de sensibilisation et de formations. En effet, les Baka tout comme les M'Bororo mènent une existence singulière, coupées des communautés voisines dont elles partagent pourtant les territoires, même de manière furtive ou épisodique. Les communautés voisines de M'Bororo et des Baka assument à la fois la production normative et la maîtrise du système de valeurs dominant. Quand bien même, souvent, ces positions hégémoniques sont discutées, discutables, disputées.

Au fur et à mesure que la population camerounaise augmentait, l'Etat a créé de nouveaux centres spéciaux sans plan global de couverture cohérent, en fonction des besoins et au coup par coup.

Mais, en dépit de la multiplication des concertations, de la mise en place de dispositifs adaptés et aussi, parfois, des pressions exercées par les autorités administratives (sous-préfet, par exemple), on relève encore que les populations M'Bororo et Baka utilisent très peu les commodités de la médecine "moderne" et n'accordent que très rarement à leurs enfants la possibilité de suivre une scolarité dans les établissements dédiés à l'instruction élémentaire.

Notre travail a essentiellement été organisé sous la forme d'entretiens semi directifs auprès des personnes appartenant aux différentes catégories de l'échantillon retenu. Nous avons cherché en particulier à identifier les niveaux de compréhension, d'acceptation, de fréquentation des dispositifs ou services proposés par les centres d'état-civil, ainsi que les capacités d'influence des acteurs essentiels.

Les activités futures qu'il conviendra de réaliser le seront avec la participation active des autorités administratives locales (Préfet, Sous-préfet, Maire), des représentants des services publics locaux, des collectivités territoriales décentralisées. Et aussi des chefs traditionnels qui doivent impérativement être intégrés à la sensibilisation. En sachant mettre à profit les acquis des interventions antérieures dans le milieu et susciter la concertation et la coordination des interventions étatiques et non étatiques.

L'ignorance s'ajoute à la peur du face-à-face avec les représentants des pouvoirs publics.

Mais la méconnaissance des dispositions relatives au Service de l'état civil ainsi que toutes les implications qui en découlent, la faible assimilation de l'obligation et des nécessités liées aux documents de l'état civil sont largement partagées par l'ensemble des populations. Et pas seulement les nomades. Les naissances à domicile, largement plus nombreuses que les accouchements dans les centres de santé, ne sont pas suivies des déclarations conséquentes. Ainsi, la transition qui pourrait être établie (pour lier de manière automatique la naissance déclarée et son enregistrement) entre le centre de santé et le centre d'état civil peut s'avérer, dans la réalité et dans les faits, peu opérante.

Comme pour les pasteurs dans la partie septentrionale du Cameroun, les Pygmées Baka ont développé des habitudes appropriées et acclimatées d'utilisation contextuelle et spécifique de l'ensemble des services publics, y compris ceux destinés pourtant au mieux être des communautés.

Pour une communication efficace, les campagnes de sensibilisation pour les déclarations de naissance doivent être différenciées suivant les groupes ciblés et le contenu des messages (en langues locales) doit se rapporter, prioritairement, à des principes de reconnaissance républicaine et d'intégration pacifique. Sachant, pour l'heure, que l'acte de naissance est le principal document demandé.

I - Eléments d'introduction

1.1. Le Programme de Réhabilitation de l'Etat Civil du Cameroun

L'état civil est un registre des naissances, des mariages et des décès tenu dans les mairies. Il permet à un Etat de compter sa population. Le fonctionnement régulier d'un système d'état civil et l'utilisation habituelle de ses services par l'ensemble de la population constituent l'un des fondements d'un Etat moderne.

Il existe deux catégories de centres d'état civil au Cameroun: les centres principaux d'état civil dans chaque commune et les centres spéciaux d'état civil, créés par arrêté du MINATD suivant les dispositions du décret numéro 87/1115 du 17 août 1987, fixant les modalités de création et de fonctionnement des centres spéciaux d'état civil, lorsque la superficie de la commune, la densité de population ou les difficultés de communication le justifient.

Quelques constats aujourd'hui s'imposent, qui listent les insuffisances et les dysfonctionnements du système d'état civil - SEC au Cameroun, notamment :

- La dualité entre centres principaux et centres spéciaux,
- Le défaut de personnels qualifiés,
- Le manque de motivation des personnels qui attendent souvent des mois des indemnités de fonction très faibles
- Le défaut de locaux fonctionnels avec pour conséquence un archivage et une sécurisation des registres non assurés
- Le manque d'intérêt des populations avec tout particulièrement un très faible taux d'enregistrement des populations nomades (Pygmées, M'Bororo)

Dès 2001, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation - MINATD a engagé une réflexion pour procéder à une réhabilitation de l'état civil du Cameroun. Et aussi à une harmonisation car dans le système anglophone on n'accorde pas la même importance à ce dispositif que dans le système francophone.

En février 2002, un premier état des lieux du système fut élaboré, puis en 2006-2007 une étude diagnostic a été réalisée par CIVI.POL Conseil, société de service et de conseil du Ministère de l'Intérieur Français, avec l'appui de l'IFORD (Institut de Formation et de Recherches Démographiques) dans le cadre du Contrat Désendettement Développement (C2D) qui a permis d'émettre des propositions pour la mise en place d'un système d'état civil réformé et moderne suivant un programme d'action prioritaire.

Le Gouvernement du Cameroun a décidé de mettre en œuvre le Programme de Réhabilitation de l'Etat Civil du Cameroun (PRE2C), dont la période d'exécution est de cinq ans. Afin de l'assister dans la mise en œuvre et l'exécution du PRE2C, le MINATD a attribué à CIVI.POL Conseil, en avril 2010, une Mission d'assistance technique.

Une première étape a été la collecte d'informations qui a débouché sur la réalisation d'une cartographie de l'état civil à l'issue d'une enquête exhaustive auprès des 2231 centres, répartis en 359 centres principaux et 1872 centres spéciaux.

Cette enquête a permis :

- de constituer une base de données présentant l'inventaire des ressources (humaines, matérielles) recensées dans les centres,
- de mettre à la disposition du MINATD une application informatique de gestion des données cartographiques et statistiques,
- de repérer un très faible taux d'enregistrement des populations nomades pour des raisons qu'il est nécessaire de déterminer [problème de reconnaissance administrative, enclavement, perception de l'identité, rapports historiques avec l'administration, organisation sociale, etc.].

Ce dernier résultat a conduit vers la nécessité de mener deux études spécifiques préparatoires afin de mieux intégrer les spécificités administratives, sociales et culturelles des populations camerounaises dans la réforme de l'état civil.

Notre mission avait donc pour but principal d'identifier objectivement les spécificités des populations marginales dans leurs relations avec le système de l'état civil afin de mieux pouvoir préciser, dans les phases ultérieures, la stratégie de sensibilisation à l'égard de ces populations.

1. 2. Etat civil et minorités

En théorie, si l'on se réfère au préambule de la Constitution camerounaise du 18 janvier 1996 qui stipule que « *L'État assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi* », les Baka et les nomades M'Bororo devraient bénéficier, comme tout autre groupe autochtone et marginale, des droits qui leur permettent de s'affirmer comme citoyens à part entière au même titre que les autres Camerounais. Baka et M'bororo étant ici considérés comme la "porte d'entrée" vers les groupes et populations nomades (car il existe d'autres Pygmées que les Baka et les M'bororo partagent leur mode de vie avec d'autres groupes nomades, les Arabes Choa par exemple). Cependant, l'ancrage socioculturel et la socialisation effective de cette consécration juridique se posent toutefois, avec acuité. La pratique et la sédimentation des droits des Baka, par exemple, si l'on se réfère à la situation qui prévaut dans la région du Sud, tardent à s'enraciner. Il existe un fossé énorme entre le droit et la réalité, entre ce qui est prévu et ce qui se fait, entre les énoncés juridiques généraux et les pratiques des acteurs politiques et sociaux sur le terrain. Les modes et les pratiques des populations M'Bororo ou Baka, les éléments d'identité ainsi que les formes d'organisation sociale, notamment, construisent objectivement des spécificités qui font de ces populations marginales des groupes "en marge" du système des relations politico-sociales qui structurent l'environnement dans lequel elles vivent.

En effet, les Baka tout comme les M'Bororo mènent une existence singulière, coupée des communautés voisines dont elles partagent pourtant les territoires, même de manière furtive ou épisodique.

Par ailleurs (relation de causalité), **les communautés voisines de M'Bororo et des Baka assument, suivant un dispositif construit historiquement et**

sociologiquement, à la fois la production normative et la maîtrise du système de valeurs dominant. Quand bien même, souvent, ces positions hégémoniques sont discutées, discutables, disputées.

A ces éléments sociologiques, il faut adjoindre des considérations se rapportant au fonctionnement de la machine politico-administrative: l'exercice de la souveraineté de l'Etat dans ses fonctions/missions régaliennes, connaît parfois, dans ces territoires aux marches de la société, des difficultés pour une mise en œuvre objective.

Si les centres d'état civil couvrent l'ensemble du territoire, les différentes régions ne sont pas équitablement dotées. Au niveau national, un centre d'état civil dessert près de 10 000 personnes. Toutefois, le Sud Ouest, le Nord, le Nord Ouest et l'Extrême Nord apparaissent comme les régions les moins bien loties, tandis le Sud et l'Ouest sont favorisées.

Au fur et à mesure que la population camerounaise augmentait, l'Etat a créé de nouveaux centres spéciaux sans plan global de couverture cohérent, en fonction des besoins et au coup par coup. Mais soit ils ne sont pas fonctionnels, soit ils ne sont pas opérationnels, par manque de locaux fonctionnels, de personnels ou de matériel (registres, ...).

Et si, au cours de notre mission, des remarques entendues sont favorables à la possibilité de création de nouveaux centres spéciaux d'état civil [avec même, souvent, des propositions concrètes pour leur localisation], l'opportunité d'une telle option reste à discuter.

En somme, l'état civil est aujourd'hui une prérogative régalienne encore mal assurée. Alors que l'acte de naissance qui permet de prouver la nationalité camerounaise est un document indispensable pour l'Etat.

L'acte de naissance avant tout

En 2008, l'Etat camerounais a délivré près de 345 000 actes de naissances, près de 16 000 actes de mariages et un peu plus de 12 000 actes de décès. Ces derniers sont peu demandés par les familles car ils ne sont pas indispensables pour enterrer officiellement un proche.

D'une manière générale et quelque soient les catégories sociales ou les communautés questionnées, la mort est un sujet tabou. Ce qui, de fait disqualifie la nécessité d'envisager des démarches administratives lorsque survient un décès.

Et, s'agissant des Actes de Mariage, tous les responsables rencontrés s'accordent à dire que ce document est avant tout nécessaire pour les fonctionnaires. Le mariage "coutumier" demeure, en particulier pour les mahométans, le seul acte qui compte.

Les objectifs visés par les politiques de développement successives mises en œuvre par l'Etat du Cameroun dès les années 60 étaient d'assurer l'intégration des populations autochtones dans la société camerounaise. Cependant, cette intégration, fondée sur une adaptation à un modèle uniforme et standardisé de citoyenneté, reste problématique. Vu l'état des lieux décrit plus haut nombreux, en effet, sont les facteurs qui contribuent à renforcer une marginalisation intériorisée souvent par les peuples nomades.

L'établissement des actes de naissance et la délivrance des cartes nationales d'identité – CNI ne suffisent pas réellement à donner aux nomades le sentiment d'être de véritables camerounais. La perception qu'ils ont de ces documents est liée à la nécessité d'avoir des documents administratifs.

Nécessité qui est bien loin d'apparaître clairement : ainsi, certains Pygmées possèdent déjà une carte nationale d'identité mais la garde soigneusement au fond de leurs cases pour ne la sortir qu'en cas d'extrême besoin.

L'utilisation des services administratifs par les populations et communautés nomades est tellement marginale que, pour elles, ces "papiers" sont une tracasserie de plus. Il faut d'abord lui donner une signification aux opérations/obligations administratives pour les rendre nécessaires. Au lieu de cela trop souvent, on fait comme si cela allait de soi. Ce qui est évident pour des individus proche de la culture du modèle dominant est beaucoup moins évident pour les individus qui relèvent des systèmes culturels "minoritaires".

Une exclusion volontaire du système administratif

Les changements fréquents de résidences des Pygmées Baka et des pasteurs M'Bororo, tout au long de l'année sont contraires au développement des habitudes ou pratiques patrimoniales semblables à celles des agriculteurs sédentaires. Cette vie en "déplacement" détermine, de plus, des conditions appropriées et acclimatées d'utilisation contextuelle et spécifique de l'ensemble des services publics, y compris ceux destinés pourtant au mieux être des populations.

La définition des conditions futures d'une gestion normalisée et professionnalisée de la gestion et de l'utilisation maîtrisées autant qu'expertisées des pièces de l'état civil supposera, au préalable, de répondre à quelques questions concernant la possibilité de travailler avec des personnes ressources venues des communautés concernées. Sans oublier, qu'il importe de revoir les modalités de facilitation des conditions de travail des officiers et des secrétaires ainsi que la question de la redéfinition des rétributions des officiers et des secrétaires.

La promotion de l'exercice des droits et devoirs citoyens d'une communauté marginalisée s'inscrit dans un processus de consolidation de la société.

Il existe déjà, dans les départements du Diamaré, du Mayo-Kani et du Dja-et-Lobo, de nombreuses propositions animées par des organisations de la société civile en faveur d'un meilleur accès à certains services sociaux de base et d'un meilleur accès aux réseaux sociaux. Ces ONG militent en faveur d'une participation plus directe et active aux processus décisionnels. Ce qui signifie à la fois, un meilleur dialogue intercommunautaire et un meilleur dialogue avec les instances publiques.

La promotion de l'exercice des droits et devoirs citoyens d'une communauté marginalisée se rapporte également à quelques enjeux, opérationnel et politique, notamment.

Enjeu opérationnel : Compte tenu des caractéristiques du contexte toutes les activités devront être axées sur le renforcement des capacités et des dynamiques organisationnelles locales. En effet, l'ensemble des processus à élaborer passe par un soutien aux entités de la société civile - ONG locales et organisations communautaires – mais également par un soutien aux instances publiques, dans le souci d'un renforcement de leurs capacités. **Les activités futures qu'il conviendra de réaliser le seront avec la participation active des autorités administratives locales (Préfet, Sous-préfet, Maire), des représentants des services publics locaux, des collectivités territoriales décentralisées. Et aussi**

des chefs traditionnels qui doivent impérativement être intégrés à la sensibilisation.

En ce sens, tout projet doit mettre à profit les acquis des interventions antérieures dans le milieu et susciter la concertation et la coordination des interventions étatiques et non étatiques.

Enjeu "politique" : L'obtention et la détention de documents administratifs d'identification des personnes suggère de comprendre que nous approchons le processus d'intégration des Pygmées Baka dans la région du Sud et des pasteurs nomades et transhumants dans la Région de l'Extrême-Nord sur le mode d'une intégration basée sur la consolidation de leur citoyenneté et de leur nationalité, construite à partir de leurs valeurs culturelles et de leur propre vision du monde. En collaboration avec les populations voisines (Bantou, Massa, Toupouri, Mougoum, ...) et les services publics locaux. Une intégration progressivement responsabilisante.

Quand il s'agit d'un domaine jugé sensible, comme peut l'être la mission d'enregistrement, de contrôle et de vérification du statut des nationaux, la réflexion sur les dispositifs que l'on pourrait désormais mettre en place ne peut être envisagée sans tenir compte de la juste mesure qu'il conviendra alors d'établir entre, d'une part, une forme de réalisme (avec la somme des solutions envisageables, toutes inscrites dans une logique d'efficacité) et, d'autre part, le respect d'une fonction régaliennne par le biais de laquelle l'Etat joue une partie de sa souveraineté. Même si, trop souvent, par des mécanismes internationaux, la communauté internationale remet en question son primat sur certaines questions ou attributions fondamentales, l'Administration s'accommode mal de l'immixtion des acteurs supranationaux ou non étatiques. Cependant, il a été évoqué au cours des entretiens menés à Maroua une option possible : donner aux chefs traditionnels le droit de tenir un recueil des naissances et/ou des baptêmes.

1. 3 Méthodologie de l'étude

L'approche retenue était de conduire une étude qualitative [qui n'a pas de prétention à la représentativité statistique] avec l'objectif de mettre en exergue un certain nombre d'indications, notamment :

- Les représentations que se font les différentes catégories de locuteurs d'un système documenté d'enregistrement des naissances
- L'estimation de la nécessité de faire enregistrer les enfants à la naissance
- La somme des préoccupations exprimées par les différentes catégories de locuteurs vis-à-vis du système de l'état civil
- Les causes, selon les différentes catégories de locuteurs, du très faible taux d'enregistrement des populations nomades auprès des centres d'Etat Civil

Il était important de se défaire de quelques prénotions et autres a priori souvent utilisés pour mieux récolter l'opinion des enquêtés. Et compter sur la parole (anecdotes, avis, remarques et questionnements) des différents informateurs. Compte tenu de l'ambivalence de la situation et de la perception des peuples "nomades" qui oscille dans un ambigu mélange de cohabitation, de familiarité,

de rejet, associant des sentiments contradictoires de considération, de respect, de mépris... alimentés par la persistance de préjugés défavorables et de complexes. La répartition géographique des sites (Djoum et les axes en direction d'Oveng et de Mintom, pour les populations Pygmées Baka, Maroua et les localités ou de zones de vie des populations M'Bororo, dans la province de l'Extrême-Nord) correspond aux zones de circulation de ces peuples Nomades. Les équilibres et partitions géopolitiques sont aussi de nature à conditionner et à différencier, au moins en partie, les solutions à soumettre aux autorités.

Les acteurs à interroger, suivant les possibilités, seront sélectionnés selon les fonctions et statuts suivants :

Autorités gouvernementales

- Personnels des centres principaux et des centres spéciaux
- Personnels des formations sanitaires

Autorités non gouvernementales

- Responsables d'ONG et/ou de projets de promotion des peuples nomades
- Responsables d'organisations internationales (PLAN International, ...)
- Responsables des organisations représentatives des peuples nomades
- Maires et/ou Conseillers municipaux
- Autorités traditionnelles (Chefs de cantons, chefs de villages et/ou Chefs de quartiers)

L'étude a été menée à Yaoundé d'abord, pour la collecte des données et les entretiens avec les responsables des institutions au niveau central.

L'étude s'est poursuivie dans la région de l'Extrême-Nord. Et s'est achevée dans la région du Sud.

1.4 Organisation de l'enquête

Nous avons tout d'abord procédé à la préparation des enquêtes ce qui supposait collecter les documents utiles et conduire des entretiens préparatoires.

Cette étape qui s'est déroulée du 15 au 22 novembre 2010 avait pour objectif d'assurer une unité méthodologique et théorique au travail de l'équipe. Une série d'éléments collectés auprès des chercheurs de la Fondation Paul Ango Ela, ainsi que la base documentaire (notamment le SiG qui recense les Centres d'état civil, fournis par CIVI.POL Conseil), ont été utilisés, d'une part, afin d'organiser le questionnaire ainsi que les modalités de collecte d'informations sur le terrain et, d'autre part, pour préciser une série d'hypothèses préalables de travail.

Au terme de cette première partie de la mission, nous avons été en mesure de disposer d'une bibliographie indicative (voir annexes), de construire une base pour appréhender le contexte et de mettre en forme des grilles indicatives qui suivent, pour la conduite des entretiens

Guide d'entretien avec les informateurs :

Le principe était d'aller du général au particulier. En évitant de construire un questionnaire d'instruction civique. Il était important, tout d'abord, d'avoir une série d'information sur l'identité du répondant (nom, âge, sexe, lieu de résidence, ...) et sur sa situation familiale puis d'avoir une indication sur les pièces officielles détenues (en s'attachant, bien entendu, à connaître les modalités d'obtention de ces documents ... car il est important de savoir si ce sont les concernés eux-mêmes qui ont fait les démarches nécessaires). Et, enfin, en questionnant la personne sur les raisons avancées pour justifier le fait d'avoir ou de ne pas avoir procédé à l'établissement des actes de naissances, déterminer avec elle ce qu'il conviendrait de faire (ou d'améliorer) pour l'inciter, à l'avenir, à fréquenter les services de l'état civil.

Les principaux éléments à renseigner étaient les suivants :

identification	Possession de pièces officielles
Campement	
Nom	
Sexe	
Age	
Situation matrimoniale	- Avez-vous un acte de mariage ? - Avec-vous un acte de naissance ? - Avez-vous une carte nationale d'identité ?
Nombre d'enfants	- Nombre d'enfants disposant d'un AN - Nombre d'enfants en cours de scolarisation

En précisant les modalités et lieu d'obtention des pièces officielles. Il était important également, de mieux comprendre dans quelles dispositions se trouvent les parents, à la fois vis-à-vis du système de santé dit "moderne" (en établissant le pourcentage des accouchements en dehors de toute structure sanitaire) et, suivant le niveau de connaissance par les parents des dispositifs et disposition de l'état civil au Cameroun, de la volonté d'entreprendre les démarches nécessaires.

Lieu de naissance des enfants

A domicile	Au centre de santé
---------------	-----------------------

- Trouvez-vous nécessaire de faire enregistrer vos enfants à la naissance?

- Si non, pourquoi ?

- Que doit-on faire [selon vous] pour vous faciliter l'enregistrement de vos enfants à la naissance ?

Guide d'entretien avec les autorités :

Les informations devaient essentiellement servir à mieux comprendre la position (sociale et administrative) des responsables des centres d'état civil et/ou centres de santé dans l'établissement des actes de naissance. Et de cerner, également, ce qui de leur point de vue constituait un obstacle pour les minorités nomades concernées. Enfin, déterminer avec ces autorités ce qu'il conviendrait de faire (ou d'améliorer) pour inciter, à l'avenir, les pasteurs nomades, les Pygmées Baka et les pasteurs nomades et transhumants à fréquenter les services de l'état civil.

Les principaux éléments à renseigner étaient les suivants :

Village

Nom

Fonction

Type de centre

Nombre de villages et/ou de campements couverts par le centre

- Nombre moyen de pièces d'état civil délivrées par an

- Type de pièces d'identification le plus délivrée

- Nombre de naissances enregistrées au cours des 12 derniers mois

- Nombre de naissances d'enfants "nomades" enregistrées au cours des 12 derniers mois

- Explications données pour justifier faible taux d'enfants "nomades" déclarés/enregistrés

- Mesures préconisées pour améliorer le taux d'enfants "nomades" déclarés/enregistrés

La seconde partie de la mission, les enquêtes de terrain, avait pour objectif d'assurer une bonne collecte des données, de confronter les hypothèses communes aux réalités de terrain et de recueillir les avis des populations concernées, des responsables administratifs et des autorités traditionnelles.

Le travail a essentiellement été organisé sous la forme d'entretiens semi-directifs auprès des personnes appartenant aux différentes catégories de l'échantillon retenu. Nous avons cherché en particulier à identifier les niveaux de compréhension, d'acceptation, de fréquentation des dispositifs ou services proposés par les centres d'état-civil, ainsi que les capacités d'influence des acteurs essentiels.

La première mission de terrain a eu lieu à Maroua du 23 au 27 novembre 2010 au cours de laquelle nous avons recruté et formé des enquêteurs puis conduit une première série de descentes sur le terrain.

A Maroua, nous avons conduit une série d'entretiens exploratoires auprès des agents en service dans les centres d'état-civil, des fonctionnaires de la territoriale, des acteurs de différents statuts (organisations et programmes de coopération régionaux, internationaux, ONG, ...) qui animent des projets en faveur des populations M'Bororo.

Ces entretiens (et tout particulièrement celui mené avec Mr Saïdou Kari, Coordonnateur du CARPA – Centre d'appui à la Recherche et au Pastoralisme) ont aidé l'équipe dans la détermination des logiques et modes de vie des pasteurs.

Les enquêteurs ont poursuivi la collecte des informations dans la période comprise entre le 4 et le 10 décembre 2010.

Les deux séries de descentes sur les terrains ont été l'occasion :

- d'observations directes (des pratiques et des réalités géographiques)
- d'échanges avec les acteurs qui participent, de manière formelle ou informelle à la fréquentation des centres d'état-civil
- de mesure de l'influence des leaders (autorités traditionnelles ou morales, associations, individus) dans les perceptions et l'accès aux centres d'état-civil.

La seconde mission a eu lieu à Djoum du 14 au 18 décembre 2010 et concernait les campements des Pygmées Baka situés sur les axes de Sangmélima à Djoum, de Djoum à Mintom et de Djoum à Oveng. Suivant le même canevas que celui exploité au cours de la mission de Maroua et aux alentours.

Enfin, avec la troisième partie de la mission, l'étape du traitement des données et de la formulation des propositions, qui a occupé l'agenda de l'équipe du 20 au 23 décembre 2010, l'objectif était alors de traiter les données collectées, de valider ou non les hypothèses de départ. Nous avons tout d'abord pensé à la suite de chacune des missions sur le terrain, procéder, à une restitution du travail d'enquête, sous la forme d'une synthèse.

En définitive et compte tenu du calendrier de travail, nous avons fait le choix de consigner dans les annexes du présent rapport, les extraits choisis de retranscription des entretiens effectués, de notes et d'observations de terrain.

II - Résultats et données collectées

2.1. Les M'Bororo

2.1.1. Quelques éléments de sociologie

Le langage commun utilise le vocable "M'Bororo" pour désigner les groupes nomades. Ce terme a, pour certaines personnes, une connotation péjorative.

Christian Seignobos et Olivier Iyebi-Mandjek, dans leur Atlas de la province de l'Extrême-Nord (Cameroun) apportent les explications qui suivent :

M'Bororo, n. et adj., inv. Peuls nomades.

Le vocable "M'bororo" fait un regrettable amalgame de lignages que les origines géographiques, les races de bétail élevées, les coutumes et traditions, différencient distinctement. Le terme est fréquemment perçu péjorativement par les intéressés... Le mot est employé par commodité dans diverses publications, ce n'est pas rendre service aux sociétés pastorales qui revendiquent précisément leur identité culturelle. S'il faut retenir des termes génériques aux groupes de lignages tels que les éleveurs les définissent, il convient de distinguer les Djaafun, les Daneedji et les Woodabe. Les derniers groupes ayant peu d'affinités avec le premier» (D. REISS, 1996 : 8).

Dans la province de l'Extrême-Nord, les M'Bororo sont peu nombreux. Quelques Djaafun, montent temporairement de la Bénoué. Les plus représentés sont les Ali Jam qui transhument entre la région de Mindif et les yayrés.

Toutefois, les bergers M'Bororo louent de plus en plus leurs services à de gros propriétaires, alhadjis ou hauts fonctionnaires.

Source : SEIGNOBOS, Ch., IYEBI-MANDJEK, O., (2004). Atlas de la province de l'Extrême-Nord (Cameroun), Atlas Cédérom. Nouvelle édition interactive. IRD/MINREST/INC

Ces populations (qui utilisent le foulfouldé comme langue véhiculaire) sont distinguées par des termes particuliers, selon les localités. Elles se distinguent les unes des autres notamment par des scarifications et les tatouages qui marquent leur peau.

Nous avons relevé ci-après quelques unes des appellations utilisées, dans le Diamaré et le Mayo Kani, pour nommer les **M'Bororo**.

Tableau: Les différentes appellations des M'Bororo selon les différentes régions du Diamaré et du Mayo-Kani

Régions	Appellations	Traduction en français
Guirvidig	Alidjam	
Tékélé	Alidanko	
Pette	Moribé	<i>Les Hommes avec les tresses</i>
Fadaré	Foulbé Ladé	<i>Les Peuls de la brousse</i>
Maroua	M'bororo	

Les pasteurs nomades et transhumants représentent un effectif plus de **10 000** âmes. Ils vivent et se déplacent dans la plaine d'inondation du fleuve Logone où les éleveurs transhument en saison sèche et dans les zones exondées des départements du Mayo Kani et du Mayo Sava, où ils replient en saison des pluies.

Mr Saïdou Kari, Coordonnateur du CARPA – Centre d'appui à la Recherche et au Pastoralisme – à Maroua estime qu'il convient de s'attacher plus au mode de vie de ces populations considérées par la majorité de Camerounais (qui sont des sédentaires) comme étant des peuples "nomades", en retenant, pour distinguer les groupes rassemblés sous l'appellation **M'Bororo**, une identité fondée sur le pastoralisme entendu ici comme étant :

«une forme de maîtrise de l'espace rural et du temps, orientée vers la gestion optimale d'un troupeau qui consomme une végétation peu artificialisée. [...]La culture du pastoralisme est basée sur l'existence d'espace non occupé disposant de bonne ressources et dont la gestion est programmée périodiquement (pasteur) ou continuellement (nomade). Dépendant exclusivement du pâturage naturel, la production pastorale est menacée par la diminution des espaces pastoraux et de la qualité des pâturages».

Ces populations sont en compétition avec les communautés sédentarisées pour l'occupation des espaces communs que sont les pâturages dans un contexte d'accès libre et ouvert. Soumis à différentes menaces. La pression démographique, en effet, mais aussi l'insécurité, les forces du marché, les changements de propriété des troupeaux affectent la gestion de ce système.

Ces populations pratiquent le mariage endogamique. Même si les "époux" vivent séparément, la femme réside la majeure partie du temps chez ses parents (elle y réside même en permanence, pendant sa grossesse).

Le "mariage" chez les M'Bororo

Le mariage est célébré par l'Imam. Mais les époux vivent séparés, la femme ne rendant que d'épisodiques visites à son mari. Ce qui consacre une forme de libertinage, le *wofaro*. Tous les enfants qui naissent pendant le mariage ont pour père l'époux officiel, même en cas d'adultère. Et sont confiés à la garde des parents de la femme. Le mari est tenu au courant de la naissance [donc du sexe et du nom] de l'enfant que le jour du baptême.

De manière générale, les transhumants et les pasteurs nomades respectent un certain nombre de règles :

- le déplacement des troupeaux résulte des prises de décision individuelle des bergers qui considèrent les besoins et les habitudes de leurs animaux ;
- les contraintes écologiques, épizootiques et politiques façonnent le déplacement des pasteurs ;
- les pasteurs partagent un certain nombre d'institutions informelles qui guide la coordination de leur déplacement ;
- les pasteurs participent à un réseau social dans lequel les informations à propos des contraintes et des déplacements des autres pasteurs sont partagées ;
- la participation à un réseau pour l'accès à l'information est vitale pour une utilisation optimale de la plaine d'inondation

Dans les territoires fréquentés par les M'Bororo il existe, bien entendu, des groupes sédentaires, les Toupouri et les Mousgoum, principalement. Qui côtoient les Massa, les Arabes Choa [qui sont, à l'origine, des nomades] et les Kanouri,...

Tableau : Répartitions des ethnies par villages

Villages	Ethnies rencontrées
Pouss	Mousgoum Massa Kanouri Toupouri Peuls Arabe Choa Kotoko

Tableau : Répartitions des ethnies par villages [suite]

Maga	Mousgoum Massa Kanouri Toupouri Peuls Arabe Choa Kotoko
Guirvidig	Mousgoum Massa Kanouri Toupouri Alidjam Arabe Choa
Tekele	Arabe Choa Sara Mousgoum Massa Alidangko Toupouri
Fadaré	Arabe Choa Foulbé Ladé Toupouri Kanouri
Alagarno	Foulbé Ladé Toupouri Massa Mousgoum
Ouro Abba	Foulbé Ladé Arabe Choa

Kéné-Kéné	Peuls Toupouri Arabe Choa Alidjam
Petté	Moribé Arabe Choa Toupouri

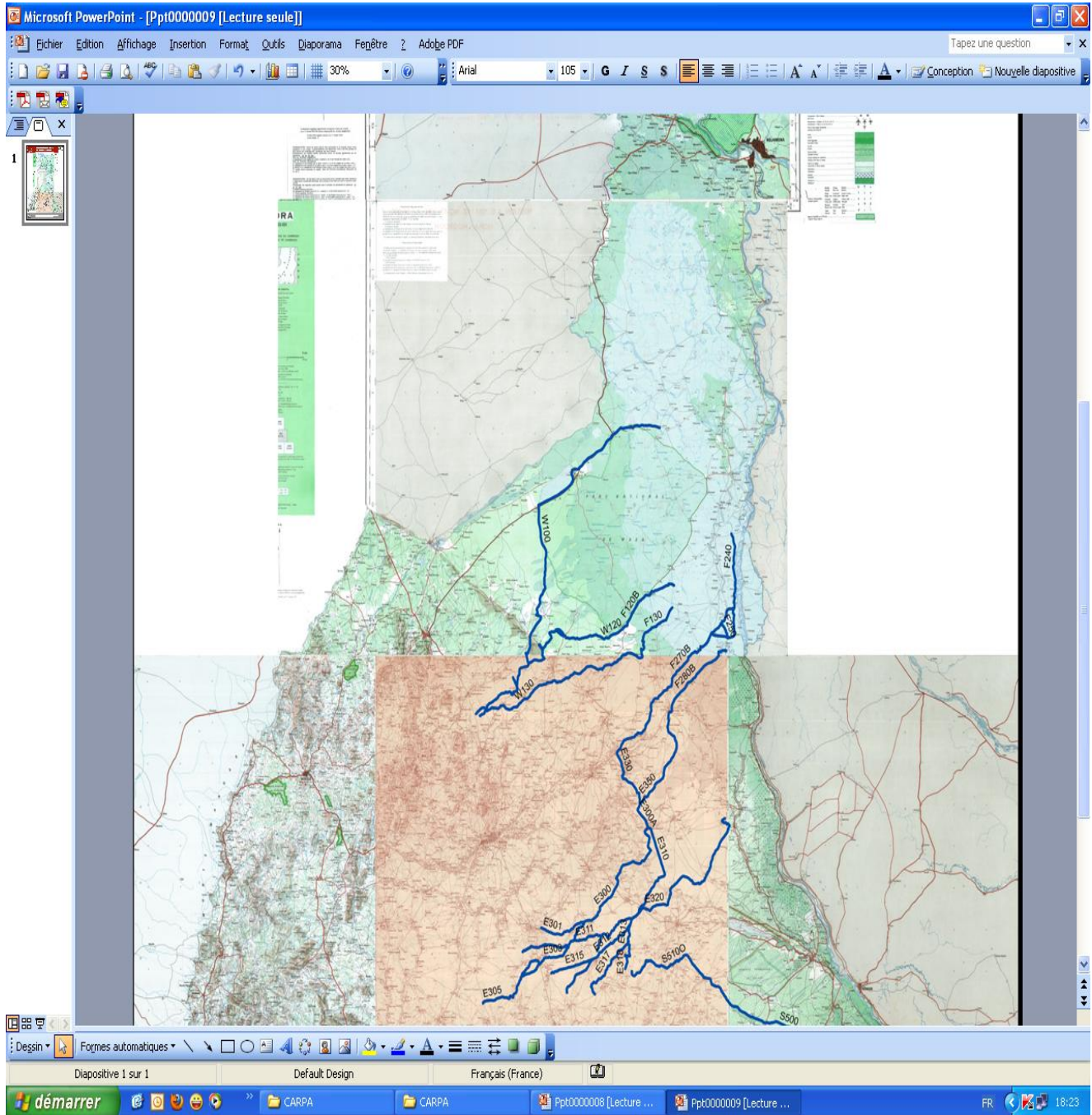
A ce jour le Centre d'Appui à la Recherche et au Pastoralisme est parvenu à dresser un inventaire exhaustif des différents campements d'éleveurs et un recensement complet des pasteurs nomades transhumants. De même, la cartographie de toutes les pistes à bétails, de tous les campements aussi bien de saison sèche que de saison des pluies et de tous les points d'abreuvement de bétail de la zone d'étude a été réalisée. Ainsi que celle des marchés à bétails et leur distribution. Sur 1000 km de pistes 8% seulement sont sécurisées.

Garantir l'accès durable aux ressources pastorales aux éleveurs nomades, transhumants d'une commune de la Région de l'Extrême Nord à travers la restauration de leur droit d'usage sur les pistes à bétail, était l'objectif principal d'un projet de « **Sécurisation de l'accès aux ressources pastorales des éleveurs nomades transhumants** » financé par le Centre Néerlandais pour les peuples autochtones (NCIV), l'équipe du CARPA. De manière spécifique, ce projet a permis de constituer une base de données spatialisée et de réaliser les cartes des couloirs et des campements. La piste à bétail d'une longueur d'environ 16 km a été réhabilitée de manière participative avec les autorités traditionnelles, administratives et les autres acteurs vivant dans les villages riverains, et bornée sous la supervision de la commission de règlement des litiges agropastoraux de l'arrondissement de Moulvoudaye dans le département du Mayo Kani.

L'ensemble des routes ainsi répertoriées se trouvent en bleu sur la carte ci-après. Les routes parallèles sont empruntées, l'une dans le sens de la montée, en fin de saison des pluies, l'autre quand hommes et troupeaux regagnent la plaine sèche. C'est un système parfaitement structuré, un "désordre organisé", qui fonctionne grâce à une très bonne circulation de l'information.

Carte 1:

Transhumance Routes in the Far North Region of Cameroon (by Mark Moritz, Paul Maddock, Eric Soma, Saïdou Kari)



L'augmentation de la population et la diminution de la fertilité des sols (liée à la culture du coton) sont les principales contraintes identifiées qui débouchent sur une pression de plus en plus sévère exercée sur les zones de pâturage, pour la production agricole. Cette pression s'observe également sur les pistes à bétail, dont la largeur officielle de 50 m au moins est souvent rognée par les champs qui naissent ici là, de manière anarchique, dans les zones jadis réservés à l'élevage. De ce fait, les pasteurs et leurs troupeaux "piétinent" les plantations des agriculteurs. Une autre source de conflits est liée à la création des canaux de

pêche : ces ouvrages, longs parfois d'une dizaine de kilomètres, constituent des barrières infranchissables pour les troupeaux, dans la zone de *yaérés*.

yayré, n. m.

Du foulfouldé *yaayre*, vaste plaine d'inondation.

Le «grand yayré» correspond à la plaine de la rive gauche du Logone, en aval de Pouss.

Certains administrateurs, relayés par les premiers chercheurs, n'ont pas hésité à présenter les yayrés comme une «Mésopotamie tchadienne». Pendant l'inondation, en particulier au moment du retrait des eaux, les yayrés appartiennent aux pêcheurs musgum, qui y ont aménagé des réseaux de drains et placé nasses et enceintes de capture. C'est ensuite le domaine, pendant la saison sèche, des éleveurs peuls et arabes Choa. Ils occupent ces vastes pâturages selon des lignes de partage qui varient avec la pression des éleveurs venant du Nigeria, les stress hydriques et, aussi, en fonction de leurs stratégies de gestion des bourgoutières et des vétiveraies.

Depuis l'endiguement du Logone et la présence du lac de Maga, les yayrés sont mal alimentés en eau et ils ont perdu de leur potentiel agrostologique. Leur réaménagement est à l'ordre du jour.

Source : SEIGNOBOS, Ch., IYEBI-MANDJEK, O., (2004). Atlas de la province de l'Extrême-Nord (Cameroun), Atlas Cédérom. Nouvelle édition interactive. IRD/MINREST/INC

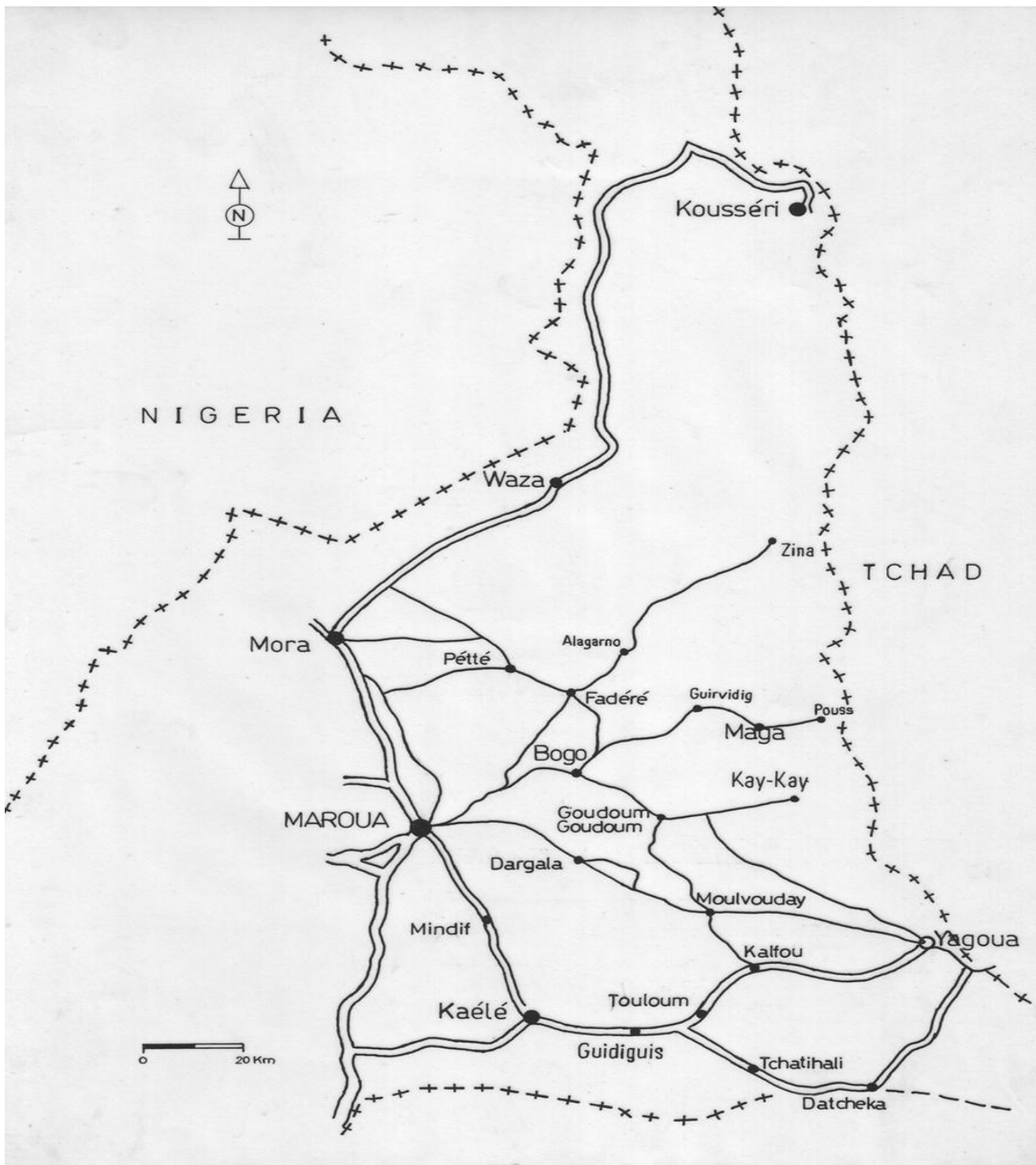
La sécurisation de l'accès aux ressources pastorale intègre des mécanismes de gestion des litiges agropastoraux, dans le souci d'un développement pastoral durable aussi bien pour la réduction de la pauvreté que pour la gestion de l'environnement.

Les pasteurs nomades ont des ressources, mais accordent la priorité à leur bétail. L'école ? Les enfants sont avant tout utiles à la communauté.

2.1.2 Lieux de l'enquête

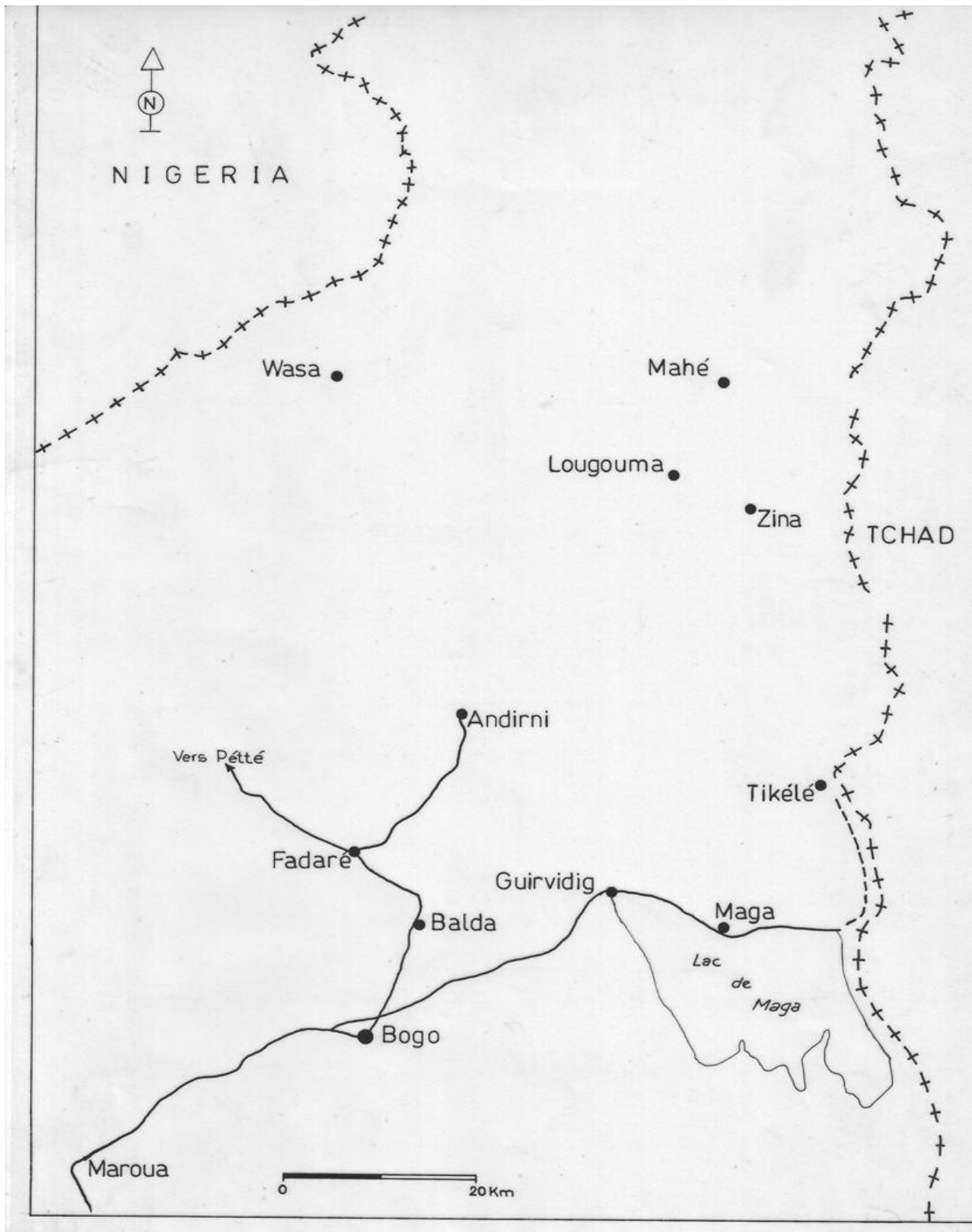
Carte 2:

Situation des principales agglomérations des départements du Diamaré [chef-lieu : Maroua] et du Mayo Kani [chef-lieu : Kaélé] où se déplacent les populations de pasteurs. La zone comprise entre Alagarno et Zina, bordée à l'Ouest par le Parc national de Waza, est celle dite des yaérés. De plus, l'Observatoire du Pastoralisme dans la Région de l'Extrême-Nord – OPEN considère, Bogo, Dargala, Kay-Kay et Maga. Comme des communes de transit. Les piémonts sud de Mora autour du mayo Mangafé, [principalement les localités de Makalingaï et de Dogba] accueillent environ 20% des transhumants en déplacement.



Carte 3 :

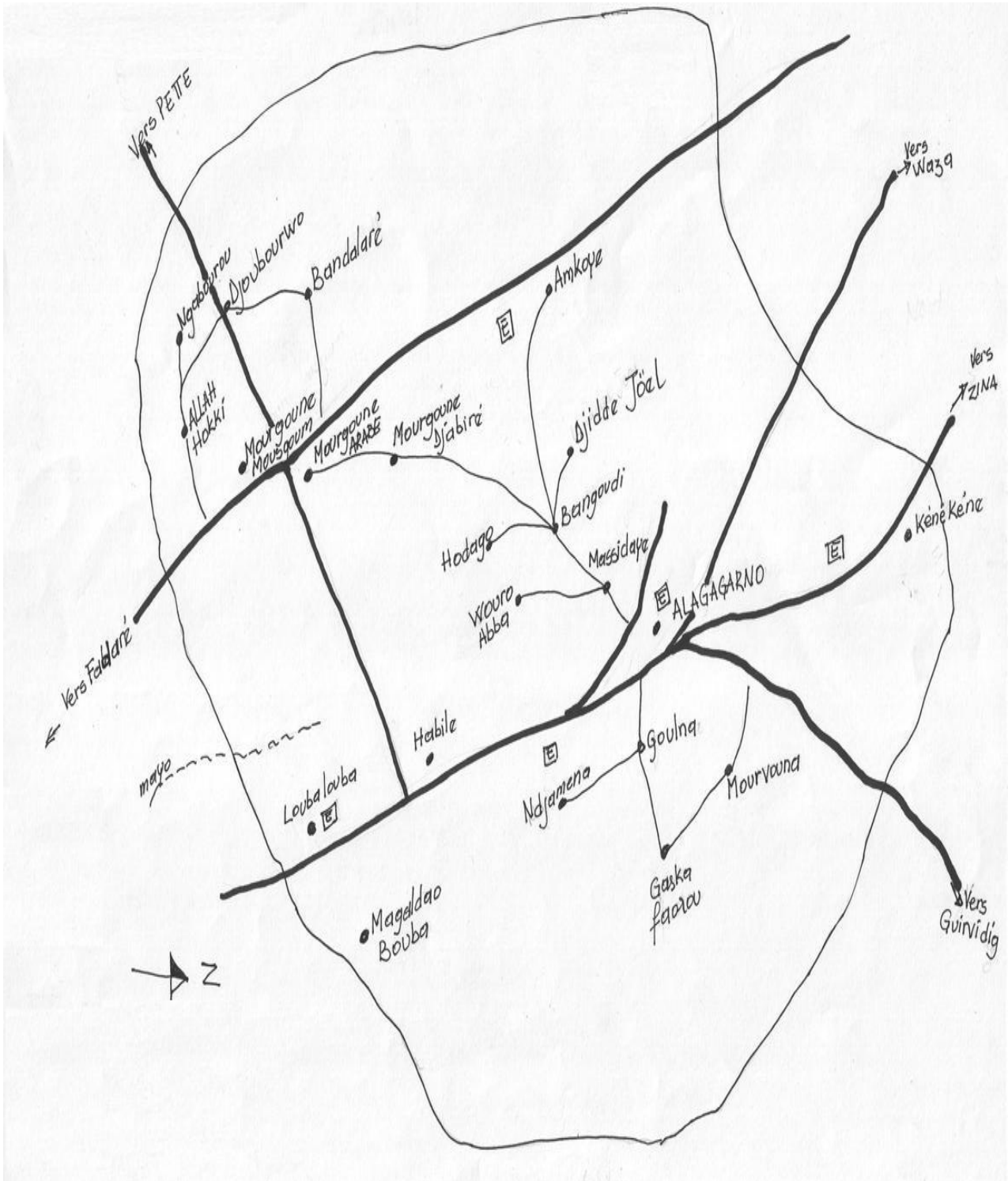
Cette carte figure les principaux sites de l'enquête, dans la Région de l'Extrême-Nord : Bogo, Guirvidig, Tékélé, Fadaré et Pette.



Carte 4 :

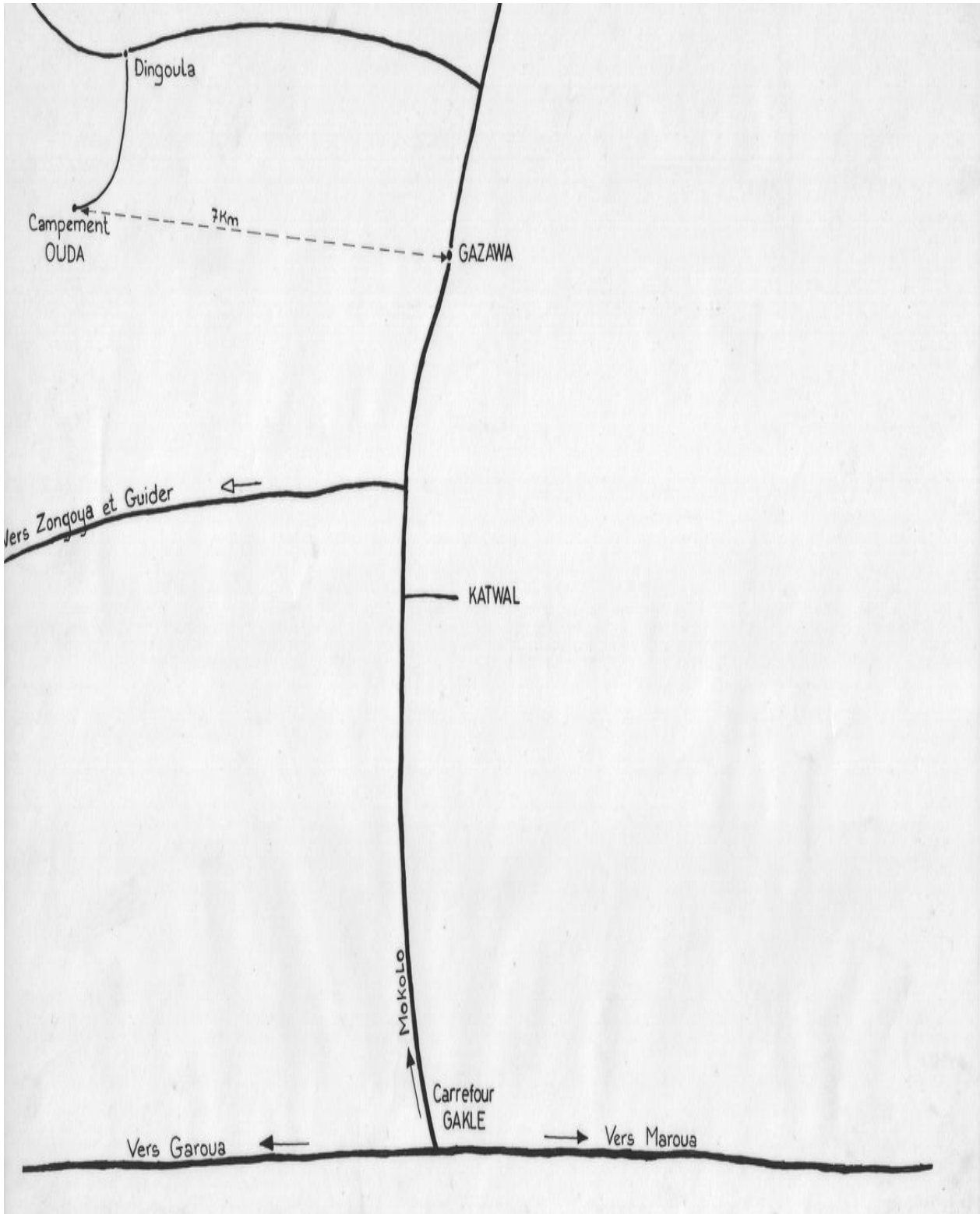
Cette carte est celle de l'aire de santé d'Alagamo ; elle comporte tous les villages, hameaux ou campements couverts par l'infirmier, chef de centre.

Les données collectées sur le terrain permettent d'avoir des indications plus précises que celles rapportées sur les cartes "officielles".

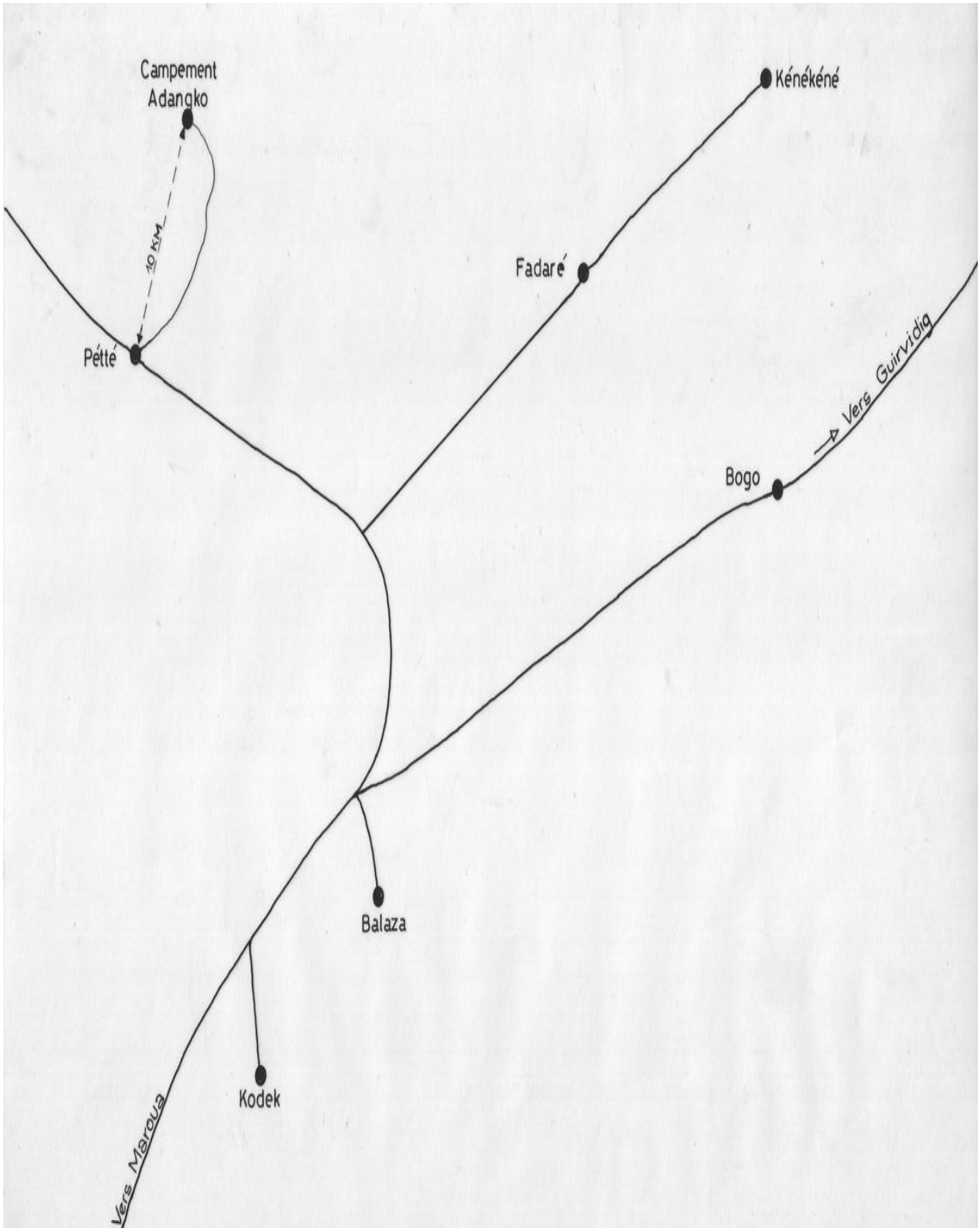


Carte 5 :

Au sud de Maroua, en direction de Mokolo se trouve un campement de nomades Ouda.

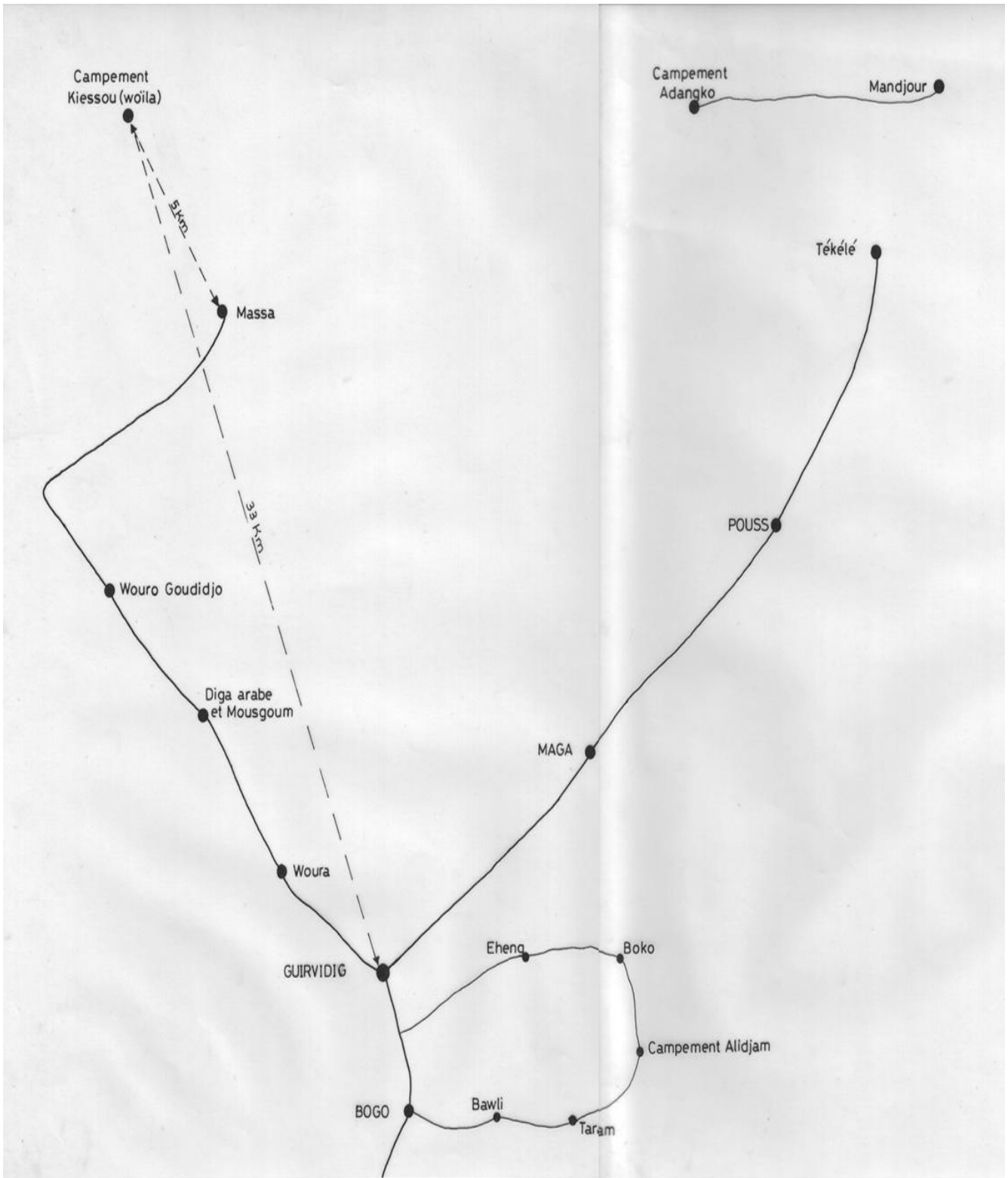


Carte 6 :
Au nord de Pette se trouve un campement de nomades Adangko.



Carte 7 :

Si, durant la saison des pluies, les pasteurs et leurs troupeaux sont localisés dans le Mayo Kani, principalement dans le "désert" de Torok, zone parfaitement égouttée et dédaignée par les agriculteurs, à l'approche du mois de novembre, ils font mouvement vers le Nord et au-delà d'une ligne qui va de Mora à Pouss.



2.1.3 Les M'Bororo. Une position "à distance" de l'ensemble des services publics

Les populations de pasteurs nomades dans la Région de l'Extrême-Nord utilisent très peu les commodités de la médecine "moderne" et n'accordent que très rarement à leurs enfants la possibilité de suivre une scolarité dans les établissements dédiés à l'instruction élémentaire.

Malgré la multiplication des concertations, des dispositifs adaptés pour un accès facilité et aussi, parfois, des pressions exercées par les autorités administratives (sous-préfet, par exemple), on relève encore que ces populations "évitent" d'aller se faire soigner (et donc pour les femmes, d'accoucher) dans les formations sanitaires.

Par ailleurs, la question de l'école est toujours sujette à une différence de perception, les pasteurs accordant une valeur plus grande aux enseignements dispensés pour assurer l'épanouissement de l'enfant dans le cadre d'un système de culture et de traditions quasi-immuable.

Propos entendus:

- "Je ne les laisserai pas fréquenter une école car ils [les enfants] sont nés pour aider les parents et faire le travail qu'ils leurs apprennent". Haman Loddo, berger, Pette [Diamaré]

"Tout leur travail c'est de garder les troupeaux. Pour éviter que les bêtes ne saccagent les champs." Djaouro Boddé, berger peul Waïla, Guirvidig [Diamaré]

- "Nous sommes d'accord pour la scolarisation mais comment faire quand les enfants maîtrisent mieux le métier de berger ?". Lamido Manou, leader Alidjam, campement de Boko Tongol [Diamaré]

L'objectif de scolarisation, louable par-dessus tout, ne peut pas se concevoir uniquement en termes d'inscription des enfants en âge scolaire, dans les cycles prévus.

Les représentations, souvent complexes, que les parents ont du système éducatif avec une image de l'école brouillée désormais (pour ne pas écrire "dévalorisée") tant elle affiche son inadaptation à l'évolution de la société et son inaptitude à procurer un emploi à la sortie. Le différentiel social et la meilleure maîtrise d'outils ou de techniques n'étant pas toujours à l'avantage des individus scolarisés.

Par ailleurs, scolariser les populations nomades signifierait, très certainement, de devoir aménager pour ces populations, un emploi du temps et des rythmes scolaires adaptés.

D'autre part, quand on examine par exemple, pour les épisodes qui vont de la consultation prénatale à l'accouchement, la fréquentation des formations sanitaires situées dans les quartiers de Maroua, capitale régionale, ou dans les localités aux alentours, il convient de constater

- que si les femmes, en zone urbaine surtout, sont assidues aux séances de CPN, elles sont en moyenne plus de la moitié qui préfèrent accoucher "à la maison" ;

- qu'il n'y a pas de différence notable entre les chiffres se rapportant aux femmes M'Bororo et les chiffres pour les femmes des autres communautés même si les femmes M'Bororo sont en moyenne plus nombreuses à accoucher "à la maison"

A Dougoï, un quartier résidentiel de l'Ouest de Maroua, on compte depuis le début de cette année 2010 environ **90** accouchements "à la maison" pour **62** accouchements au centre de santé. Tandis qu'au CSI de Founangué, au centre de la ville, le responsable de la maternité déclare avoir comptabilisé, pour la même période de janvier à novembre 2010, environ **40** accouchements "à la maison" et **50** accouchements au centre de santé

Notons, par ailleurs qu'à toutes ces naissances correspondent, pour le CSI de Dougoï, à **49** déclarations de naissance et pour le CSI de Founangué, à **53** déclarations de naissance.

Tableau: Statistiques 2010 pour quelques centres de santé en zone urbaine [ville de Maroua]

Centre de santé intégré	Nbre de consultations prénatales	Nbre d'accouchements au CSI
Doualaré	337	180
Dougoï	153	62
Bamaré	700	500
Founangué	90	50
Ouro-Tchede	88	44
Makabaye	353	138

Tableau : Statistiques 2010 pour quelques centres de santé en zone rurale

Centre de santé intégré	Nbre de consultations prénatales	Nbre d'accouchements au CSI
Guirvidig	120	30
Alagarno	40	15

A Guirvidig, l'infirmier chef de centre a noté **90** accouchements "à la maison", son collègue d'Alagarno, **25** accouchements "à la maison" tandis qu'à Maga, pour la même période, il y aurait eu entre **40** et **50** accouchements "à la maison". Et à Pouss, 70% des accouchements se font "à la maison".

Ainsi donc **la transition qui pourrait être établie (pour lier de manière automatique la naissance déclarée et son enregistrement) entre le centre de santé et le centre d'état civil peut s'avérer, dans la réalité et dans les faits, peu opérante** : si les comportements ne changent pas et donc si un nombre toujours trop grand d'accouchements sont pratiqués en dehors de formations sanitaires, il convient de modéliser un autre dispositif de recensement des naissances, dans les localités, hameaux et campements où vivent des populations nomades.

La méconnaissance des dispositions relatives au Service de l'état civil ainsi que toutes les implications qui en découlent, la faible assimilation de l'obligation et des nécessités liées aux documents de l'état civil sont largement partagées par les populations de ces zones.

Mais ces facteurs se conjuguent à d'autres éléments.

La peur d'affronter les autorités est toujours très prégnante. Liée notamment (mais pas seulement) aux mauvaises pratiques observées auprès des officiers et des secrétaires qui, dans certains cas rarement dénoncés, refusent de se montrer serviables envers cette catégorie d'usagers.

Les M'Bororos redoutent le face-à-face avec les représentants des pouvoirs publics.

Les cadres, les mécanismes ainsi que l'ensemble des moyens conçus et officialisés pour être au service des individus/citoyens ne peuvent seuls, de manière mécanique, satisfaire aux besoins attendus.

Si, en amont, l'Etat a fait des efforts appréciables pour rapprocher l'Administration des administrés, par la création suite au décret numéro 87/1115 du 17 août 1987, des centres spéciaux d'état civil, il existe encore et toujours certains facteurs défavorables qui sont à l'origine de la persistance d'une forme de "refus" d'utiliser les services de l'état civil.

Propos entendus:

- "Très souvent on vient nous sensibiliser par rapport à l'état civil mais comme nous ne sommes pas immobiles alors il est difficile de nous trouver." Boka, chef de village, campement de Darwala [Diamaré]

Cette posture correspond très largement aux représentations établies du comportement des "nomades" quand il est question de l'établissement de pièces officielles.

Dans la liste des explications quant aux faibles taux de fréquentation des CES par les populations, groupes ou communautés dites "nomades" il apparaît clairement, au plan pratique, que l'ignorance est le premier des paramètres.

Ignorance ? Oui, mais pas seulement.

Propos entendus:

- "Sans vous mentir je ne trouve pas l'utilité [de faire faire un acte de naissance]. L'Etat aime trop les papiers." Boka, chef de village, campement de Darwala [Diamaré]

- "Je pense que l'école pour les peuples comme nous autres toujours en pâturage, ce n'est pas utile." Haroun Boukar, chef de groupe, Pette [Diamaré]

Cependant, nous avons constaté que les pasteurs nomades acceptent que les services vétérinaires vaccinent leur bétail et s'acquittent des frais demandés.

Propos entendus:

- *"Ils acceptent facilement et sans difficulté de faire vacciner tout le troupeau. Cela coûte 150 francs CFA la dose de vaccin par tête de bétail. Et généralement on administre 2 types de vaccins." Mohamadou Danna, chef de centre zootechnique et de contrôle vétérinaire, Guirvidig [Diamaré]*
- *"Pour la vaccination c'est beaucoup plus nos bœufs que l'on fait vacciner. Pour nos enfants et nos femmes, c'est Dieu qui les protège contre les maladies." Haman Loddo, berger, Pette [Diamaré]*
- *"Pour la vaccination, c'est par moment : si la campagne nous trouve, on s'y met. Sinon on fait sans cela." Boka, chef de village, campement de Darwala [Diamaré]*

On peut donc conclure de ces remarques que les nomades et les transhumants s'attachent à prendre toutes les dispositions pour faciliter leur mobilité (utilisation contextuelle et spécifique d'un service public) quand ils se montrent moins pressés de fréquenter d'autres établissements de l'Etat.

Un constat que résume Lamido Manou, leader Alidjam, campement de Boko Tongol (Diamaré) :

"Presque tous les hommes ont des cartes d'identité car cela nous permet de traverser et de voyager tranquillement."

2.2. Les Baka

2.2.1 Quelques éléments de présentation

L'intégration des populations Baka dans la société camerounaise est une préoccupation ancienne des autorités publiques. Elle remonte au lendemain de l'Indépendance, en 1960. Les principaux objectifs poursuivis par les acteurs publics étaient alors de développer le processus de sédentarisation des Baka, à travers leur installation et leur fixation aux abords des routes et des pistes administratives, de promouvoir leur accès aux services sociaux de base et d'améliorer leurs conditions générales de vie. Cette action pionnière de l'Etat a été progressivement complétée sur le terrain, à partir des années 70, par celle de l'Eglise Catholique et des organisations non gouvernementales, le "projet Baka" du Père Ignace Dhellemmes, poursuivi, dans une certaine mesure, par le Père Sergio Yaniselli et le Centre pour le Développement Autocentré (CEDAC) dans les années 80, auxquelles s'est ajouté le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), dans les années 90. Ces actions ont principalement porté sur la promotion de la scolarisation des enfants Baka, l'appui à l'agriculture vivrière, l'accès aux soins de santé et l'établissement des cartes nationales d'identité. Le réseau RACOPY, qui regroupe les organisations non gouvernementales et les projets oeuvrant pour le développement des populations Pygmées au Cameroun, vient en appui à ces différentes initiatives. Il constitue une plate-forme de rencontres, de discussions et d'échanges des expériences sur les approches et les domaines de travail avec les populations Pygmées. Sa

création date de 1995 lorsqu'INADES-FORMATION a engagé les activités d'un projet recherche-action-formation. C'est un moyen de *lobbying* et d'*advocacy*.

Le processus de sédentarisation des Baka influe, à l'évidence, sur leur mode de vie contemporain avec, on le constate, l'adoption et le développement de l'agriculture vivrière [maïs, bananier-plantain, manioc, macabo, concombre, igname, patate douce, arachide] et de l'agriculture de rente [notamment la cacaoculture], accompagnées de l'insertion encore marginale dans l'économie marchande. En fait, dans les hameaux/campements aux abords des routes, les Baka ne vivent plus exclusivement de chasse et de cueillette. L'activité agricole a pris chez eux une réelle ampleur ces dernières années au point d'occuper une place de plus en plus importante dans l'économie locale. Et de conduire à une nette régression de leur dépendance vis-à-vis des Bantu voisins. L'agriculture a également permis aux Baka de résoudre progressivement le problème du ravitaillement alimentaire quotidien. Une enquête sur l'emploi du temps des Pygmées, réalisée en 1995, par le Ministère des Affaires Sociales, a révélé que les activités agricoles viennent en seconde position des activités menées par les Baka après la ... chasse. Elles occupent 15% du temps consacré à l'ensemble de leurs activités.

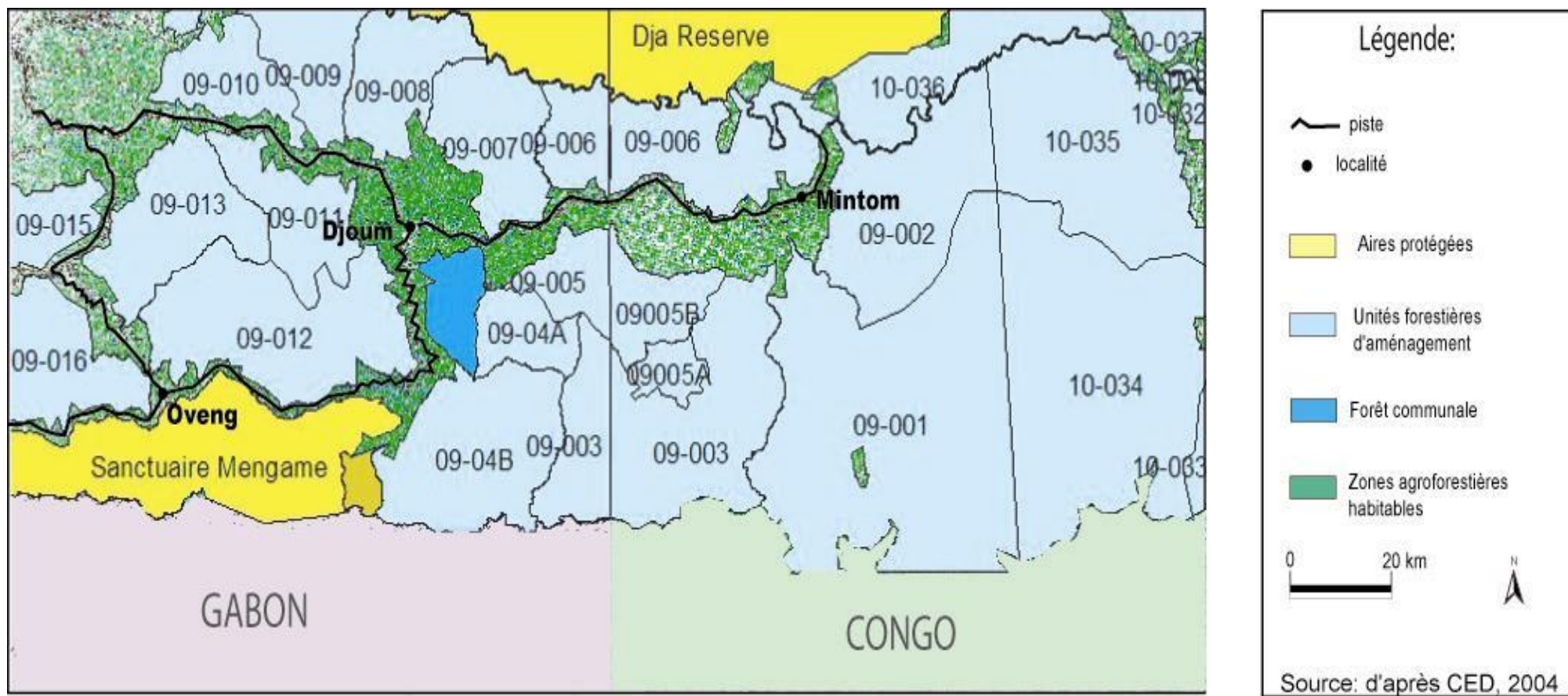
La région de Djoum a longtemps été un des principaux greniers cacaoyers du pays. Les populations Pygmées ont d'ailleurs été fortement mises à contribution dans la création, l'entretien des plantations et la cueillette des cabosses.

C'est de cette période que daterait le glissement sémantique qui donne des Pygmées une image dévalorisante. Le fait qu'ils aient très longtemps travaillé dans les plantations pour des contreparties dérisoires a pu donner aux Bantu (terme générique utilisé ici pour désigner les "Grands Noirs", Bulu, Fang, Zaman, ...) l'illusion de leur supériorité.

Malgré quelques évolutions remarquables et des situations sociales acceptables dans certaines localités, les relations avec leurs voisins Bantu restent encore difficiles. Ces derniers continuent aujourd'hui encore à considérer et à utiliser les Baka comme une main-d'oeuvre servile à leur disposition. Une relation de dépendance (et non plus de complémentarité) qui a eu tendance à s'institutionnaliser au fil du temps. Ainsi, les Bantu se considèrent souvent comme tuteurs, pères sociologiques ou même "propriétaires" des Baka !

Ces affirmations se traduisent dans la réalité par le mépris et la banalisation de toute une communauté. Elles contribuent également à évincer les Baka de l'accès à la terre, là où des rapports de force au détriment des plus démunis se sont instaurés suite au développement de l'exploitation industrielle du bois et de la gestion d'espaces spécialisés. En effet, les Pygmées Baka sont rarement impliqués dans les associations de gestion des Forêts Communautaires (FC) ou les comités de gestion des Redevances Forestières Annuelles (RFA). Dans la région du grand Djoum, la présence des Unités Forestières d'Aménagement (UFA), des Aires Protégées (AP) de la Réserve du Dja et du Sanctuaire de Mengane ou encore, désormais, les périmètres concédés pour l'exploration minière sont autant d'éléments qui réduisent de plus en plus les terroirs coutumiers autrefois exploités par les deux communautés, pour la chasse et la cueillette

Carte 8: Limites des espaces dévolus aux villages et aux campements situés le long des axes Djoum-Mintom-Oveng

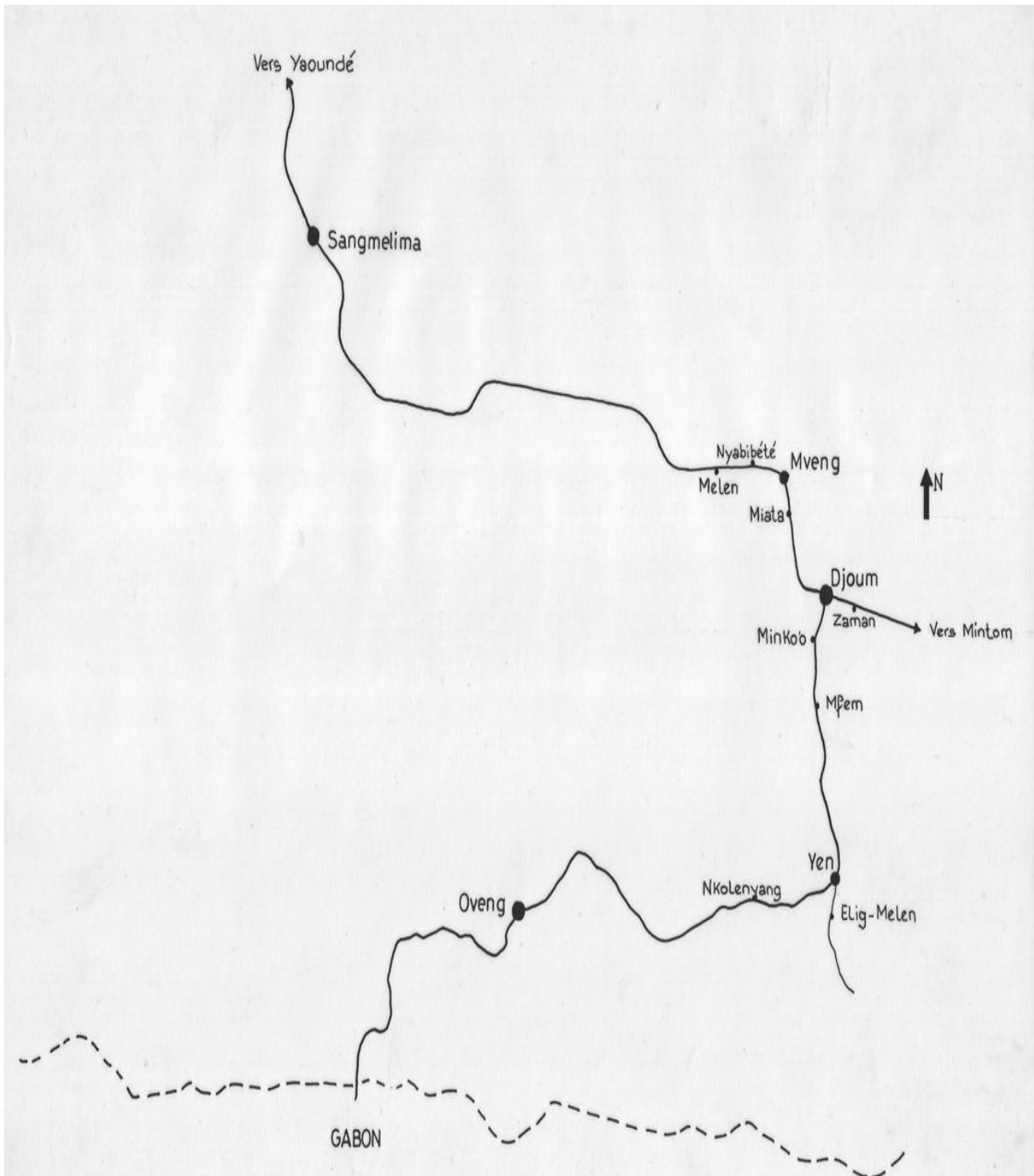


2.2 Lieux de l'enquête

L'étude s'est achevée dans la région du Sud. Elle concernait, outre Djoum, les campements pygmées de Melen, Nyabibete, Miatta et Djouze [axe Bulu], Minko'o, Mfem, Mebane, Elig Melen, Nkolenyeng [axe Fang], Meyos Obam, Akonetye, Mekotto [axe Zaman]. Il avait été éventuellement question de pousser jusqu'à Alati [frontière Cameroun-Congo] mais les données collectées invalidaient la nécessité du déplacement.

Carte 9 :

La ville de Djoum est située à 108 km de Sangmélima. Les campements des Pygmées Baka sont localisés en bordure des axes qui vont de Sangmélima à Djoum, de Djoum à Mintom et de Djoum à Oveng.



2.2.2. Les Baka. Une assistance intériorisée dans les démarches d'état civil

Nombreuses ont été les prestations de coopération qui s'inscrivaient dans la dynamique de la mise en œuvre du Plan de Développement des Populations Indigènes Pygmées – IPDP élaboré par le Cameroun dans le cadre du PNDP en mars 2003 et du PSFE en août 2003 de la même année.

L'IPDP a été mis en place au sein de ces programmes du Gouvernement camerounais, appuyés par la Banque mondiale et l'Union européenne, pour s'assurer que le processus de développement planifié par ces deux programmes favorisera le respect total de la dignité, des droits de la personne et de la culture des populations Pygmées qui vivent dans les régions couvertes par ces programmes.

Les activités de l'IPDP prévoyaient le renforcement des capacités des services administratifs camerounais sur les questions de développement des populations Pygmées, l'établissement des conditions juridiques favorables à l'accès à la citoyenneté des populations pygmées, la possibilité de la création de villages pygmées autonomes, l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement des villages pygmées, l'appui à la participation des populations pygmées aux institutions locales et nationales et l'appui de ces populations à la sauvegarde et à la valorisation de leur culture.

Mais les programmes de développement réussis, réalisés jusqu'ici en milieu Baka, n'ont pas conduit à une dynamique de développement durable de ces populations.

Les Baka restent exclus de la vie politique, économique et sociale du pays.

Ils ne sont pas encore représentés par des chefferies de troisième degré et n'ont pas de garantie quant à l'accès à la terre.

Leurs conditions de vie demeurent précaires qui contribuent à renforcer une marginalisation, intériorisée par les Baka eux-mêmes, tant dans le domaine de la scolarisation, de l'agriculture que de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux en général.

Comme pour les pasteurs dans la partie septentrionale du Cameroun, les Pygmées Baka ont développé des habitudes appropriées et acclimatées d'utilisation contextuelle et spécifique de l'ensemble des services publics, y compris ceux destinés pourtant au mieux être des communautés.

Ainsi, pour la santé, on constate une très faible fréquentation des unités sanitaires par les Baka. Y compris quand pourtant, certaines mesures (gratuité, par exemple) sont prises pour les aider à faire face aux nouvelles maladies auxquelles ils sont confrontés du fait de leur nouveau mode de vie sédentaire.

Propos entendus:

- "Les femmes Baka viennent difficilement ici à l'hôpital je n'ai reçu que trois en accouchement depuis le début de l'année". Émile Mengueme, infirmier chef du centre de santé intégré de Mveng

Pour tous les épisodes de maladie, les Pygmées, en effet, continuent de préférer le recours à la médecine traditionnelle.

A la fois parce que l'univers thérapeutique des Baka est particulièrement riche (grande connaissance de la pharmacopée tirée des plantes) et que l'insuffisante couverture sanitaire dans les arrondissements de Djoum de Mintom et d'Oveng ne peut les inciter à fréquenter les centres de santé supposés pourvoir une médecine dite "moderne".

Même un centre de santé comme celui de Mveng situé pourtant à proximité d'un campement Baka est ignoré par ces derniers qui ne s'y rendent qu'en dernier recours, lorsqu'il y a, par exemple, des complications pendant l'accouchement.

Une explication apportée pour justifier le faible nombre de femmes Baka présente lors des consultations prénatales serait, selon certains locuteurs, une manifestation de leur pudeur.

Propos entendus:

- "Nos femmes n'accouchent pas à l'hôpital parce que nous sommes jaloux de leur nudité" Lucas Ndenga, campement de Mveng

Cette méfiance persistante se retrouve dans les séquences d'obtention des pièces officielles.

Propos entendus:

- "Quand un enfant naît on lui donne un nom. Et il y a en principe un représentant qui vient prendre les indications sur le nom et le jour exact de naissance de l'enfant pour le transmettre au centre d'état civil de Djoum pour l'établissement de l'acte de naissance. Or, depuis il ne vient pas et les enfants grandissent sans acte." Marie Angoka, campement de Mfem [axe Djoum – Oveng]

Une méfiance persistante en dépit de la somme des actions engagées depuis le lendemain de l'indépendance par les pouvoirs publics, auxquelles se sont ajoutées au fil du temps celles des ONG et visant à accompagner la sédentarisation des Baka. **Il est une évidence que cette population est aujourd'hui encore faiblement intégré à l'ensemble du système social.** La "faute", aux nombreuses difficultés relatives à leur adaptation aux exigences de la vie sédentaire. Mais aussi et surtout, en raison d'une cohabitation toujours difficile avec leurs voisins Bantu.

Interrogés sur les raisons de la faible fréquentation des services d'état civil par les Baka, les officiers et secrétaires d'état civil rencontrés font très souvent référence au retard que les Pygmées accuseraient dans le processus d'insertion dans la société camerounaise.

Propos entendus:

- "Les Baka en général ignorent l'importance des pièces officielles, ils viennent de sortir de la forêt. Je pense qu'ils ne viennent pas à l'état civil à cause de leur caractère et de leur culture. Mais ils se débrouillent déjà quand même avec le concours des prêtres catholiques et des ONG". Moïse Avotto Ayeng, Officier du centre d'état civil de Melen-Zaman (axe Djoum-Mintom)

- "Les Baka sont très négligents en matière d'état civil". René Zé Akono Officier du centre d'état civil de Mfem (axe Djoum-Oveng)

Ces éléments se retrouvent dans les comptages effectués.

Tableau: Statistiques 2010 des actes de naissance délivrés (Mfem, Mveng, Melen Zaman)

Centre d'état civil	Nbre total d'AN délivrés en 2010	Nbre d'AN délivrés à des Baka en 2010	Ratio
Mfem	50	8	16%
Mveng	40	12	30%
Melen Zaman	46	2	4,3%

Tableau: Statistiques 2010 de détention de pièces officielles pour les personnes rencontrées (Mfem, Mveng, Melen Zaman)

Nombre d'adultes enquêtés	Nombre d'adultes ayant une CNI	Nombre d'adultes ayant un AN	Nombre d'adulte ayant un AM
75	69	9	7
	92%	12%	9,33%

Tableau: Statistiques de détention d'AN pour les enfants des familles Baka rencontrées (Nyabibété, Mveng, Miatta, Minko'o, Mfem, Nkolenyeng, Elig-Melen, Mekotto),

Nombre d'enfants Baka	Nombre d'enfants Baka ayant un AN	Ratio
300	130	43,3%

Les chiffres rapportés dans les 3 tableaux qui précèdent montrent que les Baka ne représentent qu'un très faible pourcentage des actes de naissance produits par les centres spéciaux d'état civil au cours de l'année 2010 (y compris si l'on tient compte du fait que certaines opérations ont été conduites pour faciliter l'obtention des pièces officielles). Et moins de la moitié des enfants des campements visités au cours de la mission sont enrôlés dans les registres de l'état civil.

De plus, si un nombre assez significatif d'adultes (sur la base d'un échantillon de 3 campements) sont détenteurs d'une carte nationale d'identité, très peu, en revanche, possèdent un acte de naissance ... élément indispensable, pourtant, si l'on veut obtenir la CNI !

S'agissant des moyens d'obtention de ces pièces, il faut rappeler que de nombreux projets et programmes ont eu pour objectif de réduire la distance entre les Baka et le système étatique. Notamment en apportant un appui pour l'obtention des pièces officielles

Propos entendus :

- *"Tous mes enfants ont des actes de naissance. C'est le CED qui m'a aidé à les établir à la mairie de Djoum". André Awouma, président de l'association Abagueni, campement de Miatta [axe Sangmélina-Djoum]*

- *"Ma carte d'identité a été faite à Djoum avec l'appui du CED. Pour l'attestation d'état civil, c'est aussi le CED qui m'a aidé auprès de la sous-préfecture." Jacqueline Eyinga, campement de Miatta [axe Sangmélina-Djoum]*

- *"Je ne suis jamais allé dans un centre d'état civil. C'est le CED, PADES et AGEFO [des projets de développement] qui m'ont aidé à obtenir les actes de mes enfants." Moïse Nzelle, campement de Nyabibete [axe Sangmélina-Djoum]*

La mise en place de réseaux et/ou relais pour assurer la transaction avec les services de l'état civil est une solution qui avait déjà été proposée, il y a quelques années dans le Grand Djoum, dans le cadre du Projet d'appui au développement économique et social des Baka des arrondissements de Djoum, Mintom, et Oveng – PADES Baka.

Financé dans le cadre de la coopération bilatérale belgo-camerounaise, ce projet visait à contourner les réticences des Baka à entreprendre des démarches administratives dont ils ne voient pas l'intérêt au regard de la charge que celles-ci représentent (coûts, déplacements difficiles, attitude distante des autorités, etc.) et du bénéfice qu'ils tireront de l'obtention de tels documents.

Il s'est agi, notamment d'appuyer l'établissement des actes d'état civil et des pièces officielles par la formation des personnes (bénéficiaires mais aussi agents des services de l'Etat) sur les modalités d'obtention des pièces officielles, tout particulièrement actes de naissance et cartes nationales d'identité - CNI ... et de former les agents des services de l'Etat.

Les activités réalisées portaient entre autres sur la sensibilisation des communautés Baka et Bantu à l'importance, au processus et aux coûts d'obtention des pièces officielles. Le Projet a également procédé au recensement des adultes Baka n'ayant pas de CNI et des enfants n'ayant pas d'actes de naissance. Sur la plan de la formation, des personnes ressources/relais communautaires ont été formées et des personnels des services d'état civil, recyclés.

En termes de résultats obtenus, le Projet d'appui au développement économique et social des Baka des arrondissements de Djoum, Mintom, et Oveng – PADES Baka affichait le bilan qui suit :

- Distribution de **467** Actes de Naissance dans les communautés Baka
- Remise de **5 000** copies des brouillons d'enregistrement des actes d'état civil aux communautés
- Proposition faite à la coordination du projet pour l'établissement de **200** CNI aux Baka éloignés du poste d'identification
- **32** communautés Baka sensibilisées sur l'importance, les procédures et les modes de conservation des pièces officielles
- **24** personnes ressources/Baka formées sur la déclaration des actes d'état civil (selon l'ord.81)
- Recyclage de **14** officiers et secrétaires d'état civil
- Recensement de **582** enfants sans AN, de 494 adultes sans CNI et de 197 adultes avec récépissé datant de 2004
- **657** enfants Baka ont reçu leurs actes de naissance

L'intermédiation, une solution ?

On le constate, dans la liste des solutions proposées par les Baka, le recours à des "intermédiaires" occupe une place importante.

Le recours à une intermédiation pour l'établissement des pièces officielles aux communautés et groupes nomades, doit éviter la substitution. Le médiateur [individu mandaté ou ONG] se doit d'avoir un simple rôle d'accompagnement et de facilitation

Il convient donc de se prémunir de certains écueils :

- Si un médiateur [individu mandaté ou ONG] en vient à établir des pièces officielles en lieux et places des populations, la perception de cette nationalité que l'on voudrait les voir détenir/souhaiter sera faussée;
- L'accompagnement dans les démarches doublé des nécessaires explications aux populations concernées du bien fondé de faire valoir sa nationalité camerounaise pour bénéficier des services de l'Administration sont les conditions premières pour une pérennisation des acquis;
- Déplacer des agents de l'Etat pour aller établir quelque document que ce soit sur le terrain peut supposer de devoir payer des frais supplémentaires de mission.

Il est important de veiller à ce que le processus d'obtention des pièces officielles (acte de naissance, CNI ...) ne soit pas "top down". La capacité contributive des bénéficiaires doit être également sollicitée. Pour partager l'initiative de la demande (et de la constitution des dossiers) ainsi que l'ensemble des coûts.

D'une manière générale, le processus à conduire parallèlement aux campagnes de communication, suppose de mettre en place un modèle homologué de commissions mixtes (autorités locales, traditionnelles et administratives, représentants des communautés "nomades", organisations et structures d'appui) pour améliorer la couverture des zones de vie des Pygmées Baka et des pasteurs nomades ou transhumants, de manière à assurer un recensement exhaustif des naissances. Il serait également opportun de contribuer à la mise en place d'un mécanisme d'enregistrement des naissances au sein des campements.

L'organisation PLAN INTERNATIONAL au Cameroun, utilise des "facilitateurs" appelés "*Capacity Development Facilitator*" qui assurent le relais entre les structures de gestion participative et les autorités locales.

Une option est de développer la mobilité des équipes chargées de l'enregistrement des naissances, en donnant aux officiers et aux secrétaires les moyens de se déplacer vers les villages, hameaux ou campements.

Une autre option à envisager serait de renforcer les dispositifs de type "audience foraine" de manière à simplifier les procédures de jugement supplétif, quand elles sont nécessaires.

La question de l'accès à la citoyenneté ainsi que la formation des personnes au processus d'établissement des actes d'état civil et des pièces officielles doivent être abordées en termes d'éducation intercommunautaire. L'exercice des droits et des devoirs citoyens passe par une éducation civique appropriée et par une éducation intercommunautaire à la citoyenneté démocratique qui doit asseoir un dialogue politique et social local, l'intégration et la représentation de ces populations au sein des institutions politiques locales ou nationales.

III. Recommandations

3.1. Mesures préalables

- construire un consensus entre les différentes autorités et les populations concernées pour faciliter la compréhension, par les populations, des dispositifs en vigueur
- s'appuyer sur des initiatives locales de concertation et d'approche partagée de la gestion des terroirs
- exploiter les résultats déjà obtenus par les ONG et autres projets de développement qui animent des actions dans les zones de vie de populations "nomades".
- appuyer la possibilité de travailler avec des personnes ressources venues des communautés concernées.
- élaborer une grille de rétribution des officiers et des secrétaires en service dans les centres d'état civil qui assure une motivation de ces personnels.
- pourvoir au remplacement des officiers et secrétaires d'état civil décédés ou qui, occupés par d'autres tâches sont dans l'impossibilité de remplir correctement leurs fonctions.
- examiner les propositions de créations de nouveaux centres spéciaux d'état civil de manière à éviter les *doublons* avec les centres actuellement listés et ne pas multiplier les établissements si les moyens de leur fonctionnement ne peuvent être assurés.
- améliorer les relations entre les centres d'état civil et les formations sanitaires [y compris privées ou confessionnelles] à proximité de ces centres de manière à faciliter la transmission des informations.
- instituer une coordination plus étroite entre les postes d'identification et les centres d'état civil.
- renforcer les pouvoirs des autorités administratives notamment pour l'établissement à titre exceptionnel et dérogatoire de certaines pièces officielles quand une urgence est signalée.

3.2. Pour une campagne de communication

- **Les campagnes de sensibilisation et de mobilisation pour les déclarations de naissance doivent être différenciées suivant les différents milieux sociaux (pouvoirs publics, secteur privé, société civile, communautés de base) et les groupes ciblés.** La perception de l'importance des différents documents produits par le SEC au Cameroun n'est pas la même selon les catégories de personnes. Il importe donc d'éviter de construire des séquences identiques (en terme de supports, de slogans, de canaux de communications, ...) identiques pour l'ensemble du territoire national.

- **Les campagnes de sensibilisation doivent être couplées à des sessions de formation à la citoyenneté** pour toutes les catégories de personnes concernées. Beaucoup plus que l'utilité des documents officiels, les messages doivent insister sur les modalités d'obtention (en décrivant des processus simples et simplifiés). Car c'est très souvent le sentiment de complexité ou la peur devant ce que l'on considère comme un *dédale administratif*, qui très souvent, freine des personnes désireuses de faire la démarche d'aller vers les services publics.

- **Le contenu des messages doit se rapporter, prioritairement, à des principes de reconnaissance républicaine et d'intégration pacifique** entre les différents groupes d'acteurs et d'identité.

- **Les campagnes de sensibilisation doivent se faire en langues locales.** Et le plus souvent possible de manière orale. Les affiches ne seront pas lues. Surtout si elles sont fixées sur les murs des bâtiments officiels ... que ne fréquentent jamais les nomades.

- **Les campagnes de sensibilisation et de mobilisation peuvent passer par les canaux communicationnels existants**, notamment en confiant certains programmes à des organisations de la société civile déjà actives sur les sujets liés à l'éducation des communautés, comme PLAN International, dans les régions Sud et Nord ou RESAEC, AUPAES, ASEPSEC, ROSPEE ou encore SALAMA, dans la région de L'Extrême-Nord.

RESAEC – Réseau des animateurs pour l'Education des Communautés - intervient dans 5 départements, Diamaré, Mayo Kani, Mayo Sava et Mayo Damay, autour de deux thèmes, l'éducation de base et l'éducation à la santé. Cette ONG travaille avec un réseau de Volontaires de Planification, en collaboration avec les APE, Associations de Parents d'Elèves, et les AMEE, Associations Mères Enfants Enseignants.

Les campagnes déroulent leurs séquences sur un mois environ, de septembre à octobre [à l'occasion des rentrées scolaires]. Les interventions se font sous forme de sketches en langues locales.

En 2009, RESAEC a permis l'établissement de 207 actes de naissance, pour des enfants en classe d'examen.

ASEPESEC – Appui à la Santé l'éducation et la Promotion des Droits de l'Enfant au Cameroun – a pris la suite de AUPAES – Action Unie pour les Activités Educatives et Scolaires – sous la coordination de Soh Isidore et peut intervenir dans les 6 départements de la région de L'Extrême-Nord

IV. Annexes

Données documentaires

SEIGNOBOS, Ch., IYEBI-MANDJEK, O., (2004). Atlas de la province de l'Extrême-Nord (Cameroun), Atlas Cédérom. Nouvelle édition interactive. IRD/MINREST/INC

SEIGNOBOS, Ch., BOPDA, A., (2004). Atlas régional Sud - Cameroun, Atlas Cédérom. Nouvelle édition interactive. IRD/MINREST/INC

BERNUS, E., (1995). PERCEPTION DU TEMPS ET DE L'ESPACE PAR LES TOUAREGS NOMADES SAHELIENS. L'HARMATTAN

Glossaire

Dans les territoires fréquentés par les M'Bororo il existe, bien entendu, des groupes sédentaires, les Toupouri et les Mousgoum, principalement. Qui côtoient les Massa, les Arabes Choa [qui sont, à l'origine, des nomades] et les Kanouri,...

Tupuri, n. et adj., inv.

Appelés indifféremment par l'administration coloniale Toupouri et Toubouri. Entre 1950 et 1960, l'appellation s'est fixée sur « toupouri ». Les étymologies populaires, comme les interprétations savantes du mot « Tupuri » s'avèrent peu satisfaisantes.

Les Fulbe, quant à eux, préfèrent les désigner comme *Doore'en*, du nom du clan ou de l'ensemble de clans dont est issu leur chef spirituel, le *wang doore* au Tchad.

La soixantaine de clans tupuri se partage en quatre grandes fractions : les Baare et apparentés, originaires du nord-est ; les Doore et apparentés venus du sud-ouest, du mythique Pefe ; les Mbarhay, issus de l'ouest, et un fond de peuplement mal identifié, les Guyuri.

Source : SEIGNOBOS, Ch., IYEBI-MANDJEK, O., (2004). Atlas de la province de l'Extrême-Nord (Cameroun), Atlas Cédérom. Nouvelle édition interactive. IRD/MINREST/INC

Musgum, n. et adj., invar.

À l'origine, « Musgum » ne désignait que les habitants de la cité de [muskûm], la plus importante avec celle de Mala, sur la rive tchadienne du Logone. Les Musgum au sens large ont longtemps été appelés par l'administration « Banana » ou « Massa ». Les Allemands usaient des noms de « Musgo », « Musgu » et « Muzuk ». L'usage actuel des historiens et géographes réserve le nom de *Muzuk* au groupe du mayo Guerléo, dont les éléments méridionaux sont en voie d'assimilation par les Masa.

Les Musgum ne reconnaissent aucun mot générique couvrant l'ensemble de leurs dialectes. Chaque groupe de langue porte un nom particulier, [vulum] au Tchad pour des Musgum administrativement appelés « Mouloui » ; [mujuk] à Guirvidig ; [mpus] à Pous...

Les Musgum sont divisés en grandes fractions rivales Mugulna, Kaday, Kalang.. qui se sont repoussées depuis le Logone jusqu'aux monts Mandara.

Source : SEIGNOBOS, Ch., IYEBI-MANDJEK, O., (2004). Atlas de la province de l'Extrême-Nord (Cameroun), Atlas Cédérom. Nouvelle édition interactive. IRD/MINREST/INC

Personnes rencontrées

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
Arnaud BLANCHARD	Chef de mission CIVI.POL	16-nov.-10	Yaoundé
Casimir YOUNBI	PLAN Program Support Manger	18-nov.-10	Yaoundé
Augustine POM	PLAN Country Leaming Advisor	16-nov.-10	Yaoundé
Powell TCHATAT	PLAN Advisor	18-nov.-10	Yaoundé
Ama dou SEINI	PLAN Administrative Assistant	18-nov.-10	Yaoundé
Samuel NGUIFFO	Coordo	19-nov.-10	Yaoundé
Elisabeth FOU DA	Coordo	19-nov.-10	Yaoundé

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
HAMADOU HAMIDOU	Adjoint d'Arrondissement	25-nov.-10	Maga
ZIGLA WANDI	Maire	25-nov.-10	Maga
BETSOU Henri	Chef Service de l'état-civil	25-nov.-10	Maga
FATIME MATI	Secrétaire état civil	25-nov.-10	Maga
AGOURDA Ahmadou	Sultan	25-nov.-10	Guirvidig
HAOUA	Ménagère	25-nov.-10	Guirvidig
	Infirmier breveté CSI Guirvidig	25-nov.-10	Guirvidig
ISSA	Berger	25-nov.-10	Guirvidig
MAÏRAMOU		25-nov.-10	Guirvidig
MOHAMADOU DANNA	Chef centre zootechnique	25-nov.-10	Guirvidig

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
BAKARI Abel	Chargé de Programme RESAEC	26-nov.-10	Maroua
SOH DONLAHI.	Coordonnateur AUPAES	26-nov.-10	Maroua
ALI AHMADOU	Aide Soignant CSI Doualare	26-nov.-10	Maroua
SALI	Assistant Progr. AGADJAS	26-nov.-10	Maroua
AMINATOU	Aide Soignante CSI Bamare	26-nov.-10	Maroua
IDANA Mathieu	Coordonnateur SALAMA	26-nov.-10	Maroua

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
SAÏD BAN Oumar	Sultan	27-nov.-10	Pouss
OVE	Officier d'état-civil	27-nov.-10	Pouss
MAKAÏLA	Infirmier Adjoint Chef Centre	27-nov.-10	Tékélé
MAMAT Moussa	Officier d'état-civil	27-nov.-10	Tékélé
ESAÏ Amadou	Chef de CSI	27-nov.-10	Pouss
MAMAT Di manche	Directeur Ecole Primaire	27-nov.-10	Pouss
ABBA ZAKE	Animatrice RESAEC	27-nov.-10	Maga
IDDI BELLO	Nomade	27-nov.-10	Guirvidig
SEINI OUMAROU	Nomade	27-nov.-10	Guirvidig
DJAOUROU DODJE	Nomade	27-nov.-10	Guirvidig
OUMAROU	Nomade	27-nov.-10	Guirvidig
WANYAOLA B.	Directeur E.P.	27-nov.-10	Guirvidig
FATIMA	Ménagère	27-nov.-10	Guirvidig
ADDA	Ménagère	27-nov.-10	Guirvidig
DJARATOU	Ménagère	27-nov.-10	Guirvidig
AÏSSA	Commerçante	27-nov.-10	Guirvidig
HAOUA Bil Dré	Enseignante	27-nov.-10	Guirvidig

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
	Lawane Fadaré	28-nov.-10	Fadare
	Infirmier breveté	28-nov.-10	Alagamo
OUMOUL	Ménagère	28-nov.-10	Ouro Abba
ROUGAGA	Ménagère	28-nov.-10	Ouro Abba
MOUSSA	Berger	28-nov.-10	Ouro Abba
SALEH	Berger	28-nov.-10	Kené-Kené
	Djaoro	28-nov.-10	Kené-Kené
HAMIDOU	Berger	28-nov.-10	Kené-Kené
BOUBA	Berger	28-nov.-10	Bagarissa

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
	Chef C.S.I Ouro Tchede	29-nov.-10	Maroua
	Chef C.S.I Makabaya	29-nov.-10	Maroua
MAMOUDOU HAMAN	Chef C.S.I	29-nov.-10	Maroua
TOUNI MAHAMA	Infirmière CSI Bamare	29-nov.-10	Maroua
SAÏDOU KARI	Coordonnateur CARPA	29-nov.-10	Maroua

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
SADJO NDODI	Berger/Éleveur	06-dec-10	Pette
RANERE	Ménagère	06-dec-10	Pette
HAMAN LODDO	Berger/Éleveur	06-dec-10	Pette
SALIMATOU	Ménagère	06-dec-10	Pette
HAROUN BOUKAR	Leader/chef de groupe	06-dec-10	Pette
BOKA	Chef de village	09-dec-10	Darwala
HAMAN ALADJI	Berger/Éleveur	09-dec-10	Guirvidig
ALHADJI DIYA	Chef/leader Kiéssou	09-dec-10	Massa
DJAMILATOU	Ménagère	09-dec-10	Massa
ALH BALERI	Berger/Éleveur	09-dec-10	Massa
GATA	Leader/Chef du camp Gata	10-dec-10	Boko (Gata)
INNA	Ménagère	10-dec-10	Boko(Gata)
LAMIDO MANOU	Leader Alidjam	10-dec-10	Boko (Tougol)
BABA TCHAYI	Leader camp Ouda	10-dec-10	Gazawa

Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
OYANE Pierre Aimé	Cultivateur	15-dec-10	Melen
MENGUE Jeannine Sylvie	Ménagère	15-dec-10	Melen
NGUINA Pauline	Ménagère	15-dec-10	Melen
MITSOLO Marie	Ménagère	15-dec-10	Melen
MVONDO NDEMBA Nestor	Chef de campement	15-dec-10	Melen
NGWA Daniel	Cultivateur	15-dec-10	Melen
EMA BILO'O	Ménagère	15-dec-10	Melen
EYA Daniel	Cultivateur	15-dec-10	Nyabibété
NKOLLO Thaddée	Pasteur	15-dec-10	Nyabibété
NDZELLE Moïse	Cultivateur	15-dec-10	Nyabibété
NNANA Juliette	Ménagère	15-dec-10	Nyabibété
EVINA Jean	Cultivateur	15-dec-10	Nyabibété
NKANE MBANG Lydienne	Ménagère	15-dec-10	Nyabibété
SALLA ABOSSOLO Pierre	Secrétaire d'état civil	15-dec-10	Mveng
MENGUEME Émile	Infirmier chef du CSI	15-dec-10	Mveng
ANGOUE Joseph	Cultivateur	15-dec-10	Mveng
ATYAMA Régine	Ménagère	15-dec-10	Mveng
ANGOULA Marie	Ménagère	15-dec-10	Mveng
DENGA Lucas	Cultivateur	15-dec-10	Mveng
ABENG Marie	Ménagère	15-dec-10	Miatta
NGBWA Paul	Cultivateur	15-dec-10	Miatta
AVOULOU Claudette	Ménagère	15-dec-10	Miatta
ALOUM Marie	Ménagère	15-dec-10	Miatta

NNOMO Chantal	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta
NDJENGONO Marie	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta
NDJOLLO Jeanne	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta
DJANGA Dabori	Ani mate ur ABAGUENI	15-dec-10	Mia tta
EKOUMA Moïse	SG ABAGUENI	15-dec-10	Mia tta
AWOUMA André	Président ABAGUENI	15-dec-10	Mia tta
SOUA Clément	Cul ti va te ur	15-dec-10	Mia tta
NGUELE Doline	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta
MBANDJELE Pauline	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta
EYINGA Jacqueline	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta
NGUELE Léa	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta
MKOMTO Emmanuel	Cul ti va te ur	15-dec-10	Mia tta
EBAH Chantal	Mé nagère	15-dec-10	Mia tta

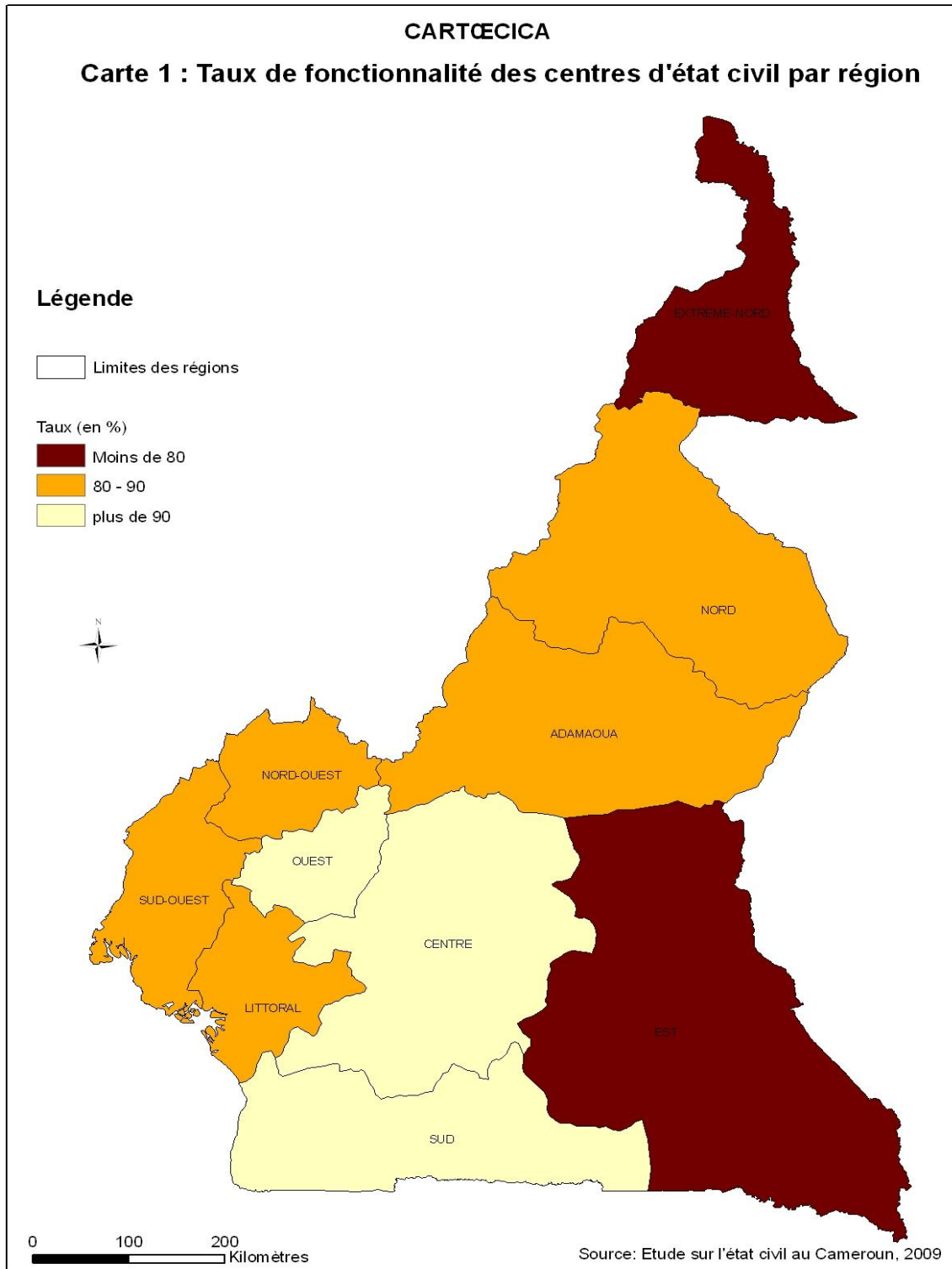
Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
MBELLA Francine	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
ZEH KOMBA	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
ASSO'O Germaine	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
MEZENE YA NGON David	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
NASSO'O Emmanuel	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
MENDOMO Jeanne	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
MINKOUE Lydie	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
MENGBWA NASSO	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
BISSAHA Nanie	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
MENGUE Paul	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
ONGUENG André	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
SOBIE Marie	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
NDI LAWE KELE Etienne	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
NNANGA Agathe	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
EYINGA NYAMA	Chef de campement	16-dec-10	Minko'o
ENDAMAN Félix	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
MOUNDELE Jean Bernard	Cul ti va te ur	16-dec-10	Minko'o
NTOLO Régine	Mé nagère	16-dec-10	Minko'o
ATYAME Gisèle	Mé nagère	16-dec-10	Mfem
ABELE MINLO Virginie	Mé nagère	16-dec-10	Mfem
NYANGONO Lucie	Mé nagère	16-dec-10	Mfem
MBELI Alphonse	Cul ti va te ur	16-dec-10	Mfem
BIAKOU Suzanne	Mé nagère	16-dec-10	Mfem

MENGUE Honorine	Ménagère	16-dec-10	Mfem
ANGOKA Marie	Ménagère	16-dec-10	Mfem
MELENGUE Christine	Ménagère	16-dec-10	Mfem
GUAJLEE Victorine	Ménagère	16-dec-10	Mfem
NDOUTOUMOU Daniel	Chef de campement	16-dec-10	Mfem
EBIA'A Norbert	Cultivateur	16-dec-10	Mfem
ELA Remy	Cultivateur	16-dec-10	Mfem
ZE AKONO René	Officier d'état civil	16-dec-10	Mfem
NGBWA ZE Flaubert	Secrétaire d'état civil	16-dec-10	Mfem
ASSE ATENE Ernest	Cultivateur	16-dec-10	Nkolenyeng
BIBE Jeanne	Ménagère	16-dec-10	Nkolenyeng
MBWA ESSO Marie	Ménagère	16-dec-10	Nkolenyeng
ELABI Martin	Cultivateur	16-dec-10	Nkolenyeng
DABIKE Marcelline	Ménagère	16-dec-10	Nkolenyeng
ELEMVA ANGO Josué	Chef de campement	16-dec-10	Elig-Melen
MVONDO Denis	Cultivateur	16-dec-10	Elig-Melen
NDO Clémence	Ménagère	16-dec-10	Elig-Melen
MENDOMO Gemaine	Ménagère	16-dec-10	Elig-Melen

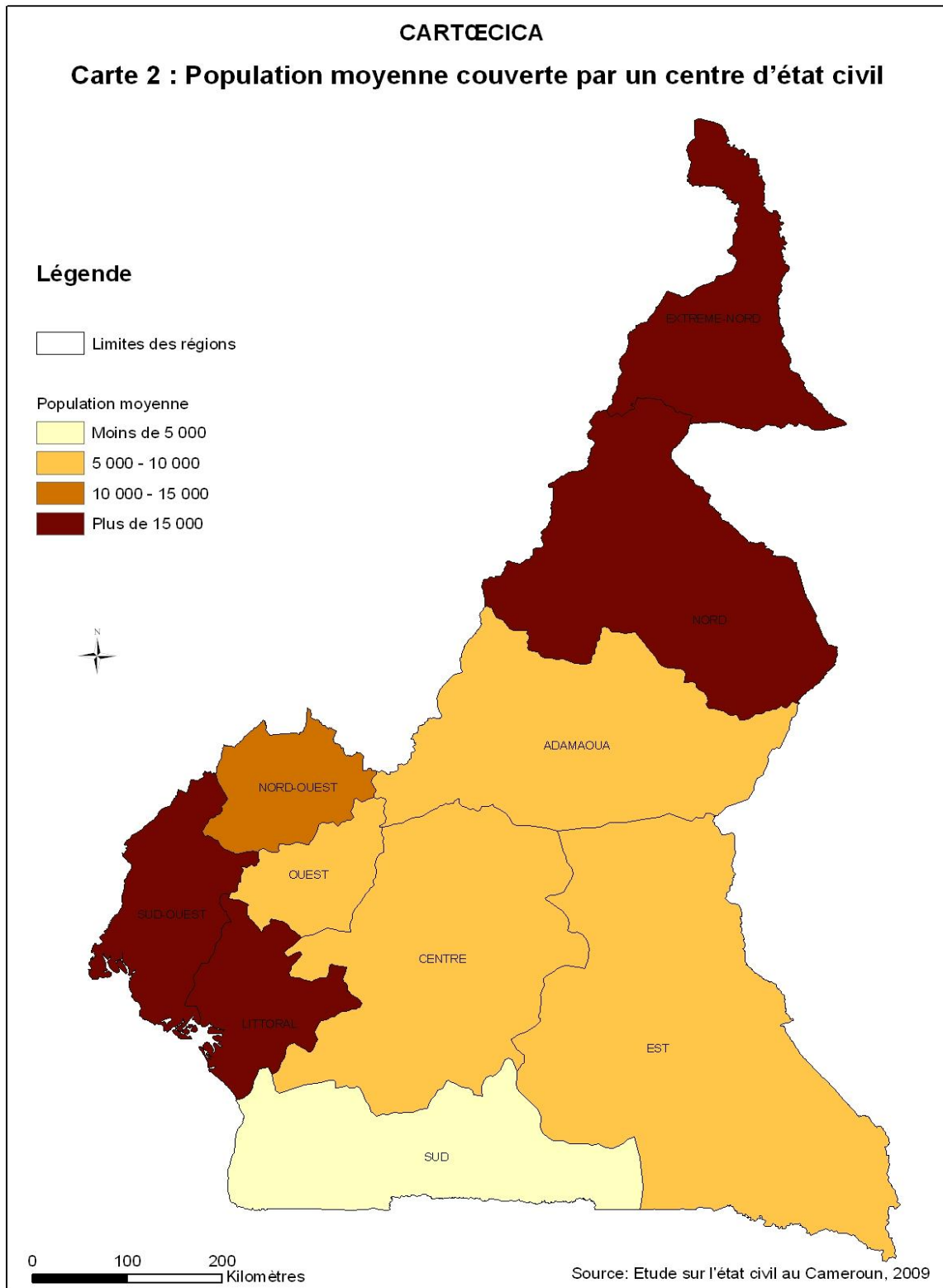
Nom du Répondant	Qualité	Date	Lieu
AVOTO AYENG Moïse	Officier d'état civil	17-dec-10	Melen-Zaman
Communauté		17-dec-10	Me kotto
ESSAMA Bemadette Josiane	SG projet ADEPADEL	17-dec-10	Djoum
Jeannette	CT ABAGUENI	17-dec-10	Djoum
MAKENE TCHALLE Frédéric	Sous-préfet	17-dec-10	Djoum
ONDOA Louis Marie	Régisseur prison	17-dec-10	Djoum

Cartographie des centres d'état civil

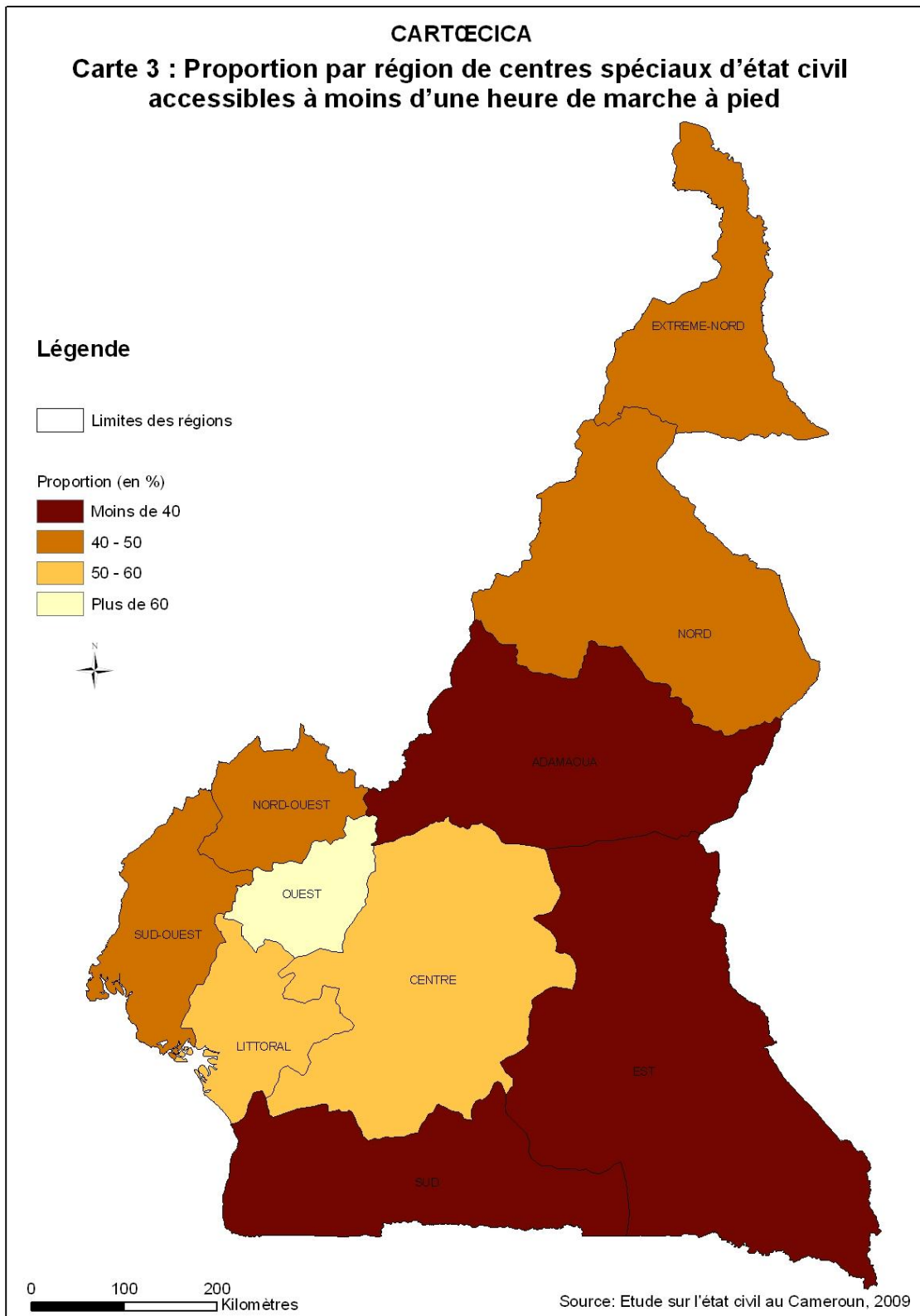
Carte 1



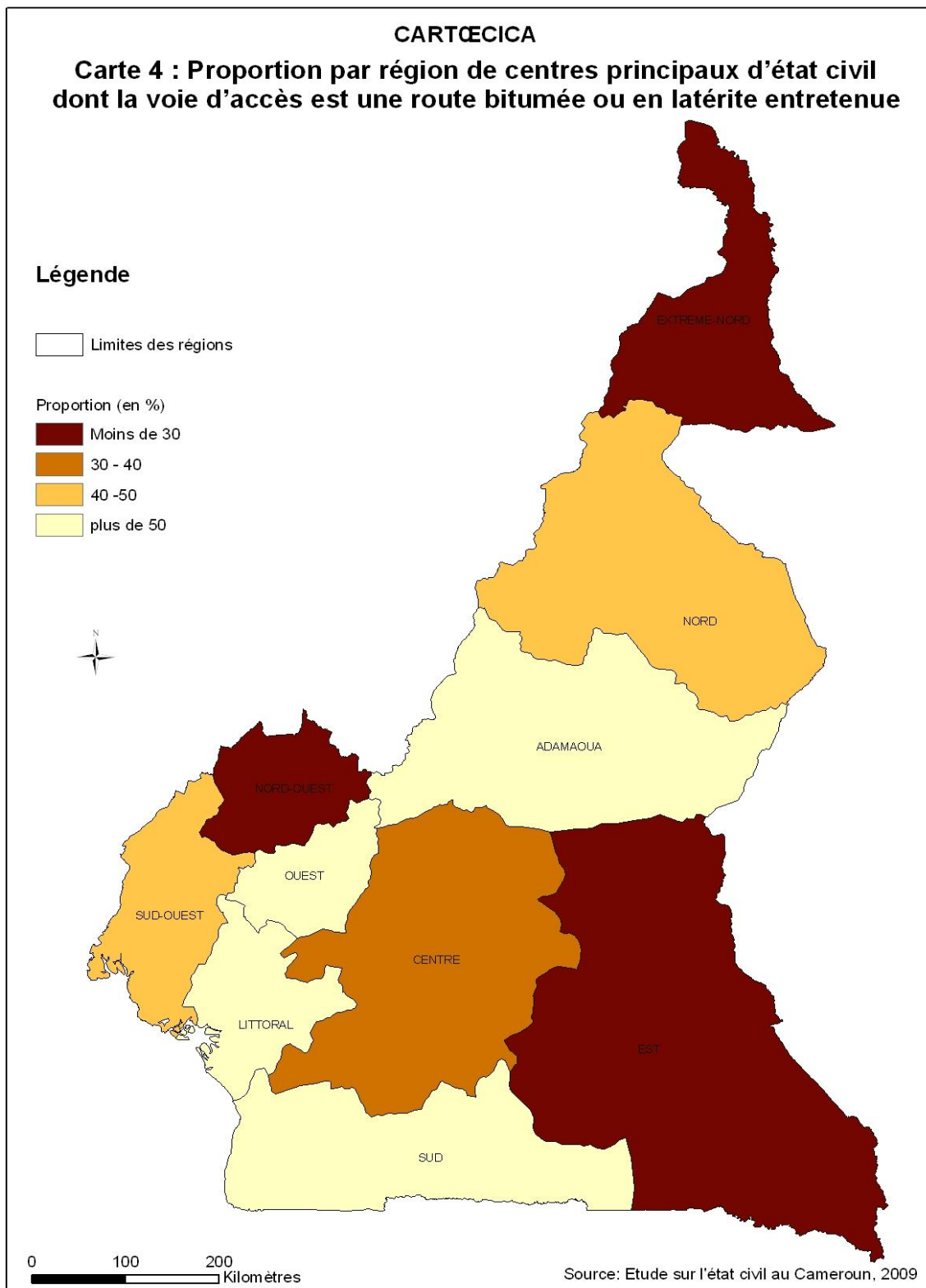
Carte 2



Carte 3



Carte 4



Chronogramme

novembre	mardi	23	Ydé - Maroua	voyage Yaoundé – Maroua installation prise de contact avec certaines autorités entretiens préparatoires règlement des modalités pratiques choix des enquêteurs instructions aux enquêteurs	
	mercredi	24	Maroua	choix des enquêteurs instructions aux enquêteurs élaboration du programme de travail	
	jeudi	25	Maroua	déplacement sur sites [zones de vie des Bororo] Guirvidig	
	vendredi	26	Maroua	Maga déplacement sur sites [zones de vie des Bororo] Pouss	
	samedi	27	Maroua	Tékélé déplacement sur sites [zones de vie des Bororo] Guirvidig	
	dimanche	28	Maroua	déplacement sur sites [zones de vie des Bororo] Alagarno Kene Kene Pette	
	lundi	29	Maroua	entretiens complémentaires débriefing	
	mardi	30	Maroua -Ydé	débriefing voyage Maroua – Yaoundé	
	décembre	mercredi	1	Maroua	voyage Maroua – Yaoundé
		jeudi	2		
vendredi		3			
samedi		4	Maroua	déplacement sur sites [zones de vie des Bororo] Pette	
dimanche		5			
lundi		6			
mardi		7			
mercredi		8			
jeudi		9	Maroua	déplacement sur sites [zones de vie des Bororo] Guirvidig Touloum	

vendredi	10	Maroua	déplacement sur sites [zones de vie des Bororo] Bogo - Gazawa – Boko Tongol - Mouvoudaye
lundi	13	Yaoundé	entretiens préparatoires choix des enquêteurs instructions aux enquêteurs
mardi	14		voyage Yaoundé - Djoum installation entretiens avec les autorités choix des enquêteurs Baka instructions aux enquêteurs
mercredi	15	Djoum	déplacement sur sites [campements Baka axe Bulu] Melen Nyabibete Mveng Miatta
jeudi	16	Djoum	Djouze déplacement sur sites [campements Baka axe Fang] Minko'o Mfem Elig Melen
vendredi	17	Djoum	Nkolenyeng déplacement sur sites [campements Baka axe Zaman] Melen Mekotto
samedi	18		voyage Djoum - Yaoundé

Synthèse des entretiens - Maroua

Lieu : Maga
Date de l'entretien : 25 Novembre 2010
Nom de l'informateur :
Qualité : Adjoint d'arrondissement

Remarques :

- Certains élèves ont présentés l'entrée en 6eme sans actes de naissance et le maire le leur a établi après
 - 80% d'élèves n'ont pas d'actes de naissance dans la ville
 - Les populations ignorent l'importance de l'Etat civil pour eux c'est une perte de temps
 - Il faut sensibiliser les chefs par le biais des chefs traditionnels
- Création d'une commission foraine pour élaborer les actes de naissance*
-

Lieu : Maga
Date de l'entretien : 25 décembre 2010
Qualité : Maire chargé de l'Etat civil et sa secrétaire

Remarques

- Demande la création des centres spéciaux d'Etat civil
 - Encouragement de la population à déclarer les naissances activités des volontaires de VSO.
 - Ignorance et manque de moyens financier, gros blocages au développement de l'Etat civil à Maroua.
 - Opposition au mariage civil qui est un comme se mettre la corde au cou pour les m'bororo
-

Lieu: Guirvidig
Date de l'entretien :
Nom de l'informateur : Ahmadou Agourda
Qualité : Sultan

Remarques :

Ignorance et négligence de la part des populations

Lieu : Guirvidig
Date de l'entretien : 25 Novembre 2010
Nom de l'informateur : Ousmanou Ahmadou
Qualité : Chef de centre spécial d'Etat civil

Remarques :

- Deux années passées sans registre
 - Non retrait des actes par les parents, ces derniers le font quand il y'a un cas d'urgence à l'école par exemple.
 - Les populations trouvent que les frais d'établissement des AN sont élevés
 - Faible déclaration des naissances au niveau des centres de santé.
 - Les nomades n'ont aucun intérêt pour l'Etat civil car ils sont mobiles disent-ils et ça ne leur sert à rien
 - Beaucoup de cartes nationales d'identité ont été délivrées à Mindif point de chute des nomades en saison de pluie
 - Demande de provision en registre
 - Le centre manque de moyens financiers pour le fonctionnement
-

Lieu : Guirvidig
Date de l'entretien : 25 décembre 2010
Nom de l'informateur : Haoua
Qualité : Ménagère
Nombre d'enfants : 3

Remarques

- Ignorance de l'Etat civil
 - Les femmes vont généralement accoucher seule dans la brousse et ne font pas de déclaration de naissance
 - Manque de registres dans les centres
 - Les enfants vont à l'école sans acte de naissance
-

Lieu : Domayo à Maroua
Date de l'entretien : 26 Novembre 2010
Nom de l'informateur : Idana Mathieu
Qualité : Coordonateur ONG Santé par la langue maternelle

Remarques :

- Contribution dans l'établissement des actes d'Etat civil

- Pour obtenir des actes de naissance aux enfants qui n'en n'ont pas la procédure est lente et coûteuse et il faut absolument passer par le tribunal
 - Les nomades se déplacent avec tous leurs enfants, donc ces derniers à ce moment là suspendent les études.
 - Pour le moment on ne demande l'acte de naissance qu'en classe d'examens
 - Absence de moyens financiers pour aller dans les centres de santé
 - Les parents n'accordent aucune importance à l'acte de naissance
-

Lieu : Pouss

Date de l'entretien : 25 Novembre 2010

Nom de l'informateur : Said Ban Oumar

Qualité : Sultan

Remarques :

- Beaucoup d'accouchement se font à domicile
 - Manque de moyens
 - Ignorance de la population en matière d'Etat civil.
 - Absence d'informations
 - Les nomades n'ont pas d'attaches
-

Lieu : Tékélé

Date de l'entretien : 27 Novembre 2010

Nom de l'informateur : Maika la Math

Qualité : Infirmier, Adjoint au chef de centre

Remarques

- Les femmes viennent pour les consultations mais accouchent très rarement à l'hôpital sauf lorsqu'il survient une complication.
-

Lieu : Tékélé

Date de l'entretien : 27 Novembre 2010

Nom de l'informateur : Mamat Moussa

Qualité : Officier d'Etat Civil

Remarques :

- Certains parents attendent de le rencontrer au marché pour lui déclarer les naissances de leurs enfants
 - Manque de registres d'Etat Civil
 - Les chefs de centres spéciaux d'Etat Civil ne sont pas toujours rémunérés
 - Je vais constamment vers les populations M'bororo pour enregistrer leurs déclarations
 - Constat du non retrait des actes par les parents
 - Ignorance
-

Lieu : Pouss

Date de l'entretien : 27 Novembre 2010

Nom de l'informateur : Esai Amadou

Qualité : Chef de centre de santé

Remarques :

- Ignorance de la population sur l'importance de l'Etat Civil
 - Malgré la modicité des frais d'accouchement, on n'enregistre pas un grand nombre de femmes m'bororo qui viennent accoucher à l'hôpital, bien qu'elles y fassent des consultations.
 - Le vie de nomade est un frein à l'établissement des actes d'Etat civil.
-

Lieu : Pouss

Date de l'entretien : 27 Novembre 2010

Nom de l'informateur : Mamat Dimanche

Qualité : Directeur école publique de Pouss

Remarques :

- La majorité d'élèves est inscrit à l'école sans acte de naissance
 - Beaucoup de chrétiens ont des actes parce qu'ils sont sensibilisés dans leurs églises
 - Les parents nomades enlèvent leurs enfants à en période de transhumance pour les amener dans les pâturages.
-

Lieu : Maga

Date de l'entretien : 27 Novembre 2010

Nom de l'informateur : Abba Zaké

Qualité : Animatrice RESAEC

Remarques :

- *Manque de moyens financiers pour les parents.*
 - *Soutient les parents dans l'établissement des actes*
-

Lieu : Kénékéné**Date de l'entretien :** 27 Novembre 2010**Nom de l'informateur :****Qualité :** Djaoro**Remarques :**

- *Négligence des Mbororos, ces derniers ne déclarent jamais leur naissance*
 - *Les femmes Mbororos n'accouchent pas dans les centres de santé*
-

Lieu : Kénékéné**Date de l'entretien :** 27 Novembre 2010**Nom de l'informateur :** Moussa**Qualité :** éleveur**Remarques :**

- *Les accouchements se font à la maison 'on n'a pas besoin de l'hôpital pour faire accoucher nos femmes' dit-il.*
 - *Il a une carte nationale d'identité*
 - *Ignorance de la population*
 - *Les ^parents inscrivent les enfants à l'école s'ils veulent.*
-

Lieu : Bagarissa**Date de l'entretien :** 27 Novembre 2010**Nom de l'informateur :** Hamidou**Qualité :** Berger**Remarques :**

- *La majorité de la population nomade n'a pas d'acte de naissance,*
- *Il y'a beaucoup plus de carte d'identité.*

- Les enfants vont rarement à l'école, les parents préfèrent qu'ils gardent le bétail.
 - Les frais d'accouchement sont chers
 - Il y a de nombreux enfants inscrit à l'école sans acte de naissance
-

Lieu : Bagarissa
Date de l'entretien : 27 Novembre 2010
Nom de l'informateur : Bouba
Qualité : Berger

Remarques :

- Ses enfants vont à l'école
 - Dit que presque tous ses enfants ont des actes de naissance
 - Accepte que les femmes aillent en consultation au centre de santé
-

Lieu: Kolora
Date de l'entretien : 27 novembre 2010
Nom de l'informateur : IDDI BELLO
Sexe : M
Age : 50 ans (né en 1960)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 6
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- Les enfants n'ont pas les actes de naissance
 - Aucun ne fréquente l'école
 - Pour faire la carte je sais qu'on donne l'argent pas un autre papier
 - Je n'ai jamais vu un acte de naissance mais entend parler je ne connais pas l'utilité
 - Les gens viennent parfois nous parler de ça au campement mais notre préoccupation c'est nos bœufs rien d'autre
 - Si les gens veulent nous aider qu'il nous fasse la piste à bétail et que notre campement soit libre
-

Lieu : Guirvidig
Date de l'entretien : 27 novembre 2010
Nom de l'informateur : SEINI OUMAROU
Sexe : M
Age : 40 ans (né en 1970)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? ~~Oui~~ Non
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *J'ai profité de la campagne électorale de 2004 pour obtenir ma carte à 3000 Frs*
- *J'ai 05 filles sans actes de naissance c'est inutile de les faire car elles iront en mariage*
- *Si j'avais un garçon je pouvais quand même lui faire l'acte parce que lui il restera avec moi*

Lieu : Guirvidig (Massa)
Date de l'entretien : 27 novembre 2010
Nom de l'informateur : DJAOURO DADDE
Sexe : M
Age : 75ans (née en 1935)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *J'ai la carte d'identité en donnant l'argent sans aucun autre papier*
 - *Jamais vu l'acte naissance mais entend le nom*
 - *Moi j'ai eu la carte d'identité par notre leader*
 - *Nous faire l'acte de naissance c'est pas notre problème c'est pour les sédentaires*
- On est les nomades on fait quoi avec l'acte nous ne sommes pas sur place pour faire certaines choses de la ville*

Lieu : Guirvidig(Djadil Gayouré)
Date de l'entretien : 27 novembre 2010
Nom de l'informateur : OUMAROU
Sexe : M

Age : 53 ans (né en 1957)
Statut matrimonial : Marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 3
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- Je connais pas l'acte de naissance j'ai la carte d'identité à 8000 Frs
- Peut être à partir de ce moment on va commencer à faire les actes au enfants si les conditions sont réunies et qu'on a un facilitateur et ainsi de suite on va s'habituer à cela
- Je ne peux pas vous garantir mais ce sera un peu difficile pour un début

Lieu : Guirvidig (centre)
Date de l'entretien : 27 novembre 2010
Nom de l'informateur : WANYAOLA BERSALOR
Sexe : M
Age : 38 ans (né en 1972)
Statut matrimonial : Marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 6
Nombre d'enfants ayant un AN : 6
Qualité : Directeur de l'école publique de Guirvidig 2

Remarques :

- Mon école compte 778 élèves 71 seulement ont les actes de naissance
- Il n'y a aucun élève M'Bororo dans mon école

Lieu : CSI de Ouro Tchédé
Date de l'entretien : 29 novembre 2010
Nom de l'informateur : BOKA
Sexe : M
Qualité : Chef de centre

Remarques :

- Cette année j'ai reçu en consultations prénatales 88 femmes et 44 ont accouché dans mon centre
- Les M'Bororo ne viennent pas du tout dans mon centre

Lieu : CSI de Makabaï
Date de l'entretien : 29 novembre 2010
Nom de l'informateur :
Sexe : M
Qualité : Chef de centre

Remarques :

- *Les femmes Bororo de Bao Hossere viennent souvent en consultations prénatales certaines accouchent même ici au centre mais je peux donner les chiffre exacts car dans notre centre on s'intéresse aux personnes et non aux ethnies*

Lieu : CSI de Doularé
Date de l'entretien : 29 novembre 2010
Nom de l'informateur : MAMOUDOU HAMAN
Sexe : M
Qualité : Chef de centre

Remarques :

- *En 2007 et 2008 il y'avait les Bororo derrière la montagne de Doularé qui venaient au centre se consulter et même accouché mais dès lors que leur contingent s'est déplacé c'est fini on ne les voit plus*
- *De janvier à maintenant on eu 337 consultations et 180 accouchements, aucune femme Bororo*

Lieu : CSI de Kamaré
Date de l'entretien : 29 novembre 2010
Nom de l'informateur : TOUNI MAHAMA
Sexe : M
Qualité : Chef de centre

Remarques :

- *Certaines femmes Bororo viennent souvent faire des consultations prénatales mais elles n'ont jamais accouché ici*

Lieu: Pétté

Date de l'entretien : 06 décembre 2010

Nom de l'informateur : SADJO NDODI

Sexe : M

Age : 32 ans (né en 1978)

Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)

Possède une CNI ? Oui Non

Possède un AN ? Oui Non

Nombre d'enfants : 2

Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques:

- *Jamais entendu parler d'état civil*
 - *Mes enfants n'ont pas d'acte de naissance je ne trouve pas l'utilité car nous sommes toujours en déplacement*
 - *Moi j'ai une carte nationale qu'on m'a fait pour faciliter les déplacements dans nos zones de pâturage car les contrôles sont partout derrière nous*
 - *Pour la vaccination, les équipes mobiles nous suivent parfois pour le faire et nous ne pouvons pas refuser*
 - *Est-ce que l'acte de naissance est vraiment utile pour nos enfants ils sont appelés à faire l'élevage c'est un truc des blancs je ne trouve pas l'utilité*
-

Lieu : Pétté

Date de l'entretien : 05 décembre 2010

Nom de l'informateur : RANERE

Sexe : F

Age : 20 ans (née en 1990)

Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)

Possède une CNI ? Non

Possède un AN ? Oui Non

Nombre d'enfants : 1

Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques:

- *Je n'ai pas déclaré la naissance de l'enfant car chez nous on accouche dans la brousse l'hôpital ne nous intéresse pas beaucoup*
 - *Nos enfants sont appelés à faire l'élevage*
 - *Mon enfants n'a pas pris le vaccin son papa est contre*
 - *Non est-ce que la femme a besoin de la carte d'identité qui va m'arrêter et pour quelle raison?*
-

Lieu : Pétté

Date de l'entretien : 06 décembre 2010

Nom de l'informateur : HAMAN LODDO
Sexe : M
Age : 45 ans (née en 1965)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Mes enfants sont tous nés en brousse ils n'ont pas d'acte de naissance car je ne trouve pas l'utilité*
 - *Je ne les laisserai pas fréquenter une école car s'ils sont nés c'est pour aider les parents à faire le travail qu'ils leurs apprennent*
 - *Moi j'ai eu la carte d'identité par notre leader*
 - *Pour la vaccination c'est beaucoup plus nos bœufs qu'on fait vacciner nos enfants et nos femmes c'est Dieu qui les protège contre les maladies*
-

Lieu : Pétté
Date de l'entretien : 06 décembre 2010
Nom de l'informateur : SALIMATOU
Sexe : F
Age : 18 ans environ
Statut matrimonial : Célibataire
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 0
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Je n'ai pas de carte nationale d'identité ni acte de naissance car je ne trouve pas l'utilité mes parents n'y ont pas pensé et eux-mêmes n'ont pas*
 - *Je n'ai jamais pris le vaccin la dernière fois on m'a dit je suis trop âgée pour en prendre*
-

Lieu : Pétté
Date de l'entretien : 06 décembre 2010
Nom de l'informateur : HAROUN BOUKAR
Sexe : M
Age : 60 ans (né en 1950)
Statut matrimonial : Marié (sans acte de mariage)

Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : Plusieurs
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Je pense que l'état civil pour les peuples comme nous autres toujours en pâturage ce n'est pas utile*
 - *Nous acceptons les vaccinations quand ça vient vers nous*
 - *J'ai la carte nationale d'identité sinon comment pourrais-je voyager avec tous les contrôles qu'il y'a sur la piste pour faire vacciner nos bœufs on nous demande souvent de nous identifier*
 - *Nos enfants n'ont pas besoin d'aller à l'hôpital car nous avons nos propres guérisseurs les femmes accouchent là où elles sont appelées à le faire durant le parcours*
 - *On enregistre pas les enfants on a toujours vécu comme ça c'est notre tradition*
 - *Il faut toujours nous suivre partout où on est comme ça vous aurez satisfaction*
-

Lieu : Darwala
Date de l'entretien : 09 décembre 2010
Nom de l'informateur : BOKA
Sexe : M
Age : 55 ans (née en 1955)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 10
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *L'acte de naissance pour nous c'est pas important nous sommes toujours en brousse*
 - *J'ai la carte d'identité qui m'a été délivrée après négoce on fait la carte pour éviter les tracasseries sur la piste à bétail*
 - *Très souvent on vient nous sensibiliser par rapport à l'état civil mais comme nous ne sommes pas immobiles alors il est difficile de nous trouver*
 - *Comme solution je peux demander seulement que vous nous suiviez et par chance on peut être intéressé parce que sans vous mentir je ne trouve pas l'utilité l'État aime trop les papiers*
-

Lieu : Guirvidig
Date de l'entretien : 09 décembre 2010
Nom de l'informateur : HAMAN ALADJI
Sexe : M
Age : 55 ans (née en 1955)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- Parlant de l'état civil je suis intéressé mais aucun de mes enfants n'a d'acte de naissance ils ont tous vu le jours en brousse
- J'ai la carte nationale qu'on m'a établie sans acte de naissance
- Je suis né aussi dans la brousse, on suit la tradition
- Nous avons des chefs à qui on obéit si mes enfants peuvent avoir l'acte naissance ce sera une bonne chose même moi en personne je le veux bien
- Il faut convaincre nos leaders à accepter et aussi nous suivre partout où on est

Lieu : Massa
Date de l'entretien : 09 décembre 2010
Nom de l'informateur : ALHADJI DIYA
Sexe : M
Age : 59 ans (né en 1951)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : Plusieurs
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- Nos enfants ne vont pas à l'école car ils sont appelés à être aussi des bergers et puis nous sommes en brousse il n'y a pas d'école ici même quand nous sommes mobiles où voulez-vous que nos enfants fassent l'école?
- S'agissant de l'acte de naissance je ne sais pas comment ça se passe aucun de nos enfants n'a un acte de naissance
- Mais nous les hommes, beaucoup ont des cartes nationales d'identité on cotise l'argent et on remet aux autorités pour nous délivrer les cartes
- Nos bétails sont régulièrement traités mais nos enfants beaucoup n'ont pas - pris de vaccination on ne refuse pas de prendre si vous nous apportez
Les autorités viennent de temps en temps nous rencontrer mais beaucoup plus pour nos bétails

- Il y'a eu plus de 10 naissance dans notre camp durant cette année mais aucune n'est enregistrée

Lieu : Massa
Date de l'entretien : 09 décembre 2010
Nom de l'informateur : DJAMILATOU
Sexe : F
Age : 35 ans (né en 1975)
Statut matrimonial : Marié (sans acte de naissance)
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 6
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- Mes enfants sont nés tous en brousse je ne vais jamais à l'hôpital
 - Nos hommes décident de tout ce qu'il y'a lieu de faire dans les camps
 - Je n'ai jamais entendu parler de l'état civil
 - Je n'ai pas aussi la carte d'identité non plus la vaccination je ne vois pas l'utilité

Lieu : Massa
Date de l'entretien : 09 décembre 2010
Nom de l'informateur : ALH BALERI
Sexe : M
Age : 42 ans (né en 1968)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 3
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- Mes enfants sont nés dans la brousse et je n'ai fait leurs actes de naissance
 - Moi j'ai la carte nationale d'identité tous les hommes du villages ont car cela nous évite les embrouille de contrôle
 - Je ne sais pas si mes enfants sont vaccinés ou pas je suis très souvent en brousse et je ne sais pas ce qui se passe après moi mais je pense qu'ils ne le sont pas car nos femmes ne peuvent rien faire sans nous aviser ou nous informer par la suite

- Il faut venir de temps en temps nous voir pour nous expliquer de quoi il s'agit

Lieu : Boko (Gata)
Date de l'entretien : 10 décembre 2010
Nom de l'informateur : GATA
Sexe : M
Age : 38 ans (née en 1972)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Mes enfants n'ont pas l'acte de naissance ils sont nés lors de notre nomadisme*
 - *Moi j'ai la carte nationale car c'est indispensable pour se déplacer je l'ai obtenue en donnant quelque chose*
 - *Pour la vaccination nous connaissons mais très rarement on nous l'administre*
 - *Il faut passer par nos leaders il faut aussi nous suivre partout si possible*
-

Lieu : Boko (Gata)
Date de l'entretien : 10 décembre 2010
Nom de l'informateur : INNA
Sexe : F
Age : 38 ans (née en 1972)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 7
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Je n'ai pas d'acte de naissance ni la carte nationale d'identité mes enfants non plus je les ai tous accouché en brousse*
- *Chez nous les discussions se font beaucoup plus avec les hommes pour les prises de décision tout ce que disent les hommes on exécute*
- *J'ai entendu parler du papier qu'on donne aux enfants à la naissance mais je n'ai jamais vu cela*
- *La vaccination c'est beaucoup plus nos bœufs qui en bénéficient pas nos enfants*

Lieu : Boko (Tongol)
Date de l'entretien : 10 décembre 2010
Nom de l'informateur : LAMIDO MANOU
Sexe : M
Age : 58 ans (née en 1952)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 18
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Aucun des enfants n'est né à l'hôpital tous sont nés en brousse et sont voués et destinés à faire la transhumance comme nos ancêtres*
- *Beaucoup d'autorités, les gens du projet viennent nous parler de l'acte de naissance, de vaccination et d'école*
- *Nous sommes d'accord mais comment faire quand nos femmes sont souvent à terme en brousse ?! ou quand les enfants maîtrisent mieux le métier de berger ?!*
- *Presque tous les hommes ont des CNI car cela nous permet de traverser et de voyager tranquillement on les a tous eu sans acte de naissance il suffit de négocier et on trouve*

Lieu : Gazawa
Date de l'entretien : 10 décembre 2010
Nom de l'informateur : BABA TCHAYI
Sexe : M
Age : 38 ans (née en 1972)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~Non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ Non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Nous avons des CNI du Cameroun et du Nigeria si non comment allons nous faire pour traverser*
- *Nous ne connaissons pas l'état civil*
- *L'acte de naissance n'est pas nécessaire pour nous et pour nos enfants*
- *Nos enfants sont nés, ils ont leurs noms et ils vivront avec la volonté de Dieu*

Synthèse des entretiens - Djoum

Campement : Melen-Bulu
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : EMA BILO'O
Sexe : F
Age : 46 ans (née en 1964)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 7
Nombre d'enfants ayant un AN : 1

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (CNI)
 2 enfants vont à l'école sans actes de naissance
 Je ne connais pas à quelle distance se trouve le centre d'état civil
 Il faut une personne qui doit souvent prendre les noms des enfants au
 campement*

Campement : Melen-Bulu
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NKANE MBANG Lydienne
Sexe : F
Age : 45 ans (née en 1965)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 3
Nombre d'enfants ayant un AN : 1 (délivré à Mveng)

Remarques :

*Je sais que c'est pour le bien de l'enfant en cas de travail ou à l'école
 Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO + CED pour la
 CNI)
 Jamais allé dans un centre d'état civil mais si nous sommes au courant on va
 souvent y aller
 Nécessité d'avoir un relais Baka formé pour nous faciliter l'obtention des pièces
 d'état civil*

Campement : Melen-Bulu
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : MVONDO NDEMBA Nestor

Sexe : M
Age : 61 ans (né en 1949)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 1

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (pour la CNI)
 Un Bantou du village était venu prendre les noms des enfants pour faire l'acte de naissance il n'est plus revenu
 Nous avons une liste avec le nom et date de naissance de tous les enfants du campement
 Jamais été dans un centre par peur d'être mal accueilli et qu'on me demande de donner 1000Frs
 C'est bien pour connaître l'âge de quelqu'un quand il meurt, va l'école et pour lui faire la carte d'identité*

Campement : Melen-Bulu
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NGWA Daniel
Sexe : M
Age : 73 ans (née en 1937)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 7
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (pour la CNI)
 2 enfants vont à l'école sans acte
 Jamais été dans un centre d'état civil par peur et ne connaît pas l'importance*

Campement : Nyabibété
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : EYA Daniel
Sexe : M
Age : 53 ans (née en 1957)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 7
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI)
 Mes enfants vont à l'école sans actes de naissance
 J'ignore l'utilité des actes de naissance
 Le secrétaire d'état civil passe souvent au campement vérifier les naissances
 Je ne vais pas au centre d'état civil parce que l'officier nous aide déjà souvent
 en venant au campement*

Campement : Nyabibété
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NKOLO Thaddée
Sexe : M
Age : 32 ans (née en 1978)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 2
Nombre d'enfants ayant un AN : 1 (délivré à Mveng)

Remarques :

*Je connais le centre d'état civil je n'y vais pas car le secrétaire se déplace déjà
 pour nous
 Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un Pasteur (pour la CNI)
 C'est important de faire enregistrer l'enfant pour être reconnu officiellement
 par le gouvernement*

Campement : Nyabibété
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NDZELLE Moïse
Sexe : M
Age : 46 ans (née en 1964)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 4

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED, PADES et
 AGEFO)
 Un de mes enfants a deux actes de naissance
 Il nous faut une ONG ou une personne de confiance*

Campement : Nyabibété
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NNANA Juliette
Sexe : F
Age : 42 ans environ
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 2 (délivré à Djoum)

Remarques :

Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO) et par un prêtre à Djoum (pour les AN)
Les deux autres enfants n'ont pas l'acte faute de moyens et peur qu'on me demande l'argent
Je trouve nécessaire pour l'enfant d'avoir l'acte pour aller à l'école et pour la citoyenneté

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : EYINGA NYAMA
Sexe : M
Age : 65 ans (née en 1945)
Statut matrimonial : marié officiellement (avec acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO pour l'AM) et d'une élite (pour la CNI)
Ne connaît pas comment ça se passe
Il faut une personne pour venir nous faire ça au campement

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010

Nom de l'informateur : ENDAMAN Félix
Sexe : M
Age : 42 ans (né en 1968)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 6
Nombre d'enfants ayant un AN : 3 (délivré à Djoum)

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO pour les AN) et par le CED (pour la CNI)
 Quand les gens sont passés pour prendre les noms au campement j'étais en forêt pour les autres enfants
 Je trouve nécessaire pour l'enfant d'avoir l'acte pour aller à l'école et pour avoir le travail*

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : MOUNDELE Jean Daniel
Sexe : M
Age : 34 ans (né en 1976)
Statut matrimonial : Marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 2
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

*Ne connaît pas comment ça se passe
 Nécessaire à l'enfant pour aller à l'école
 Il nous faut une personne de confiance ou un projet*

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : NTOLO Régine
Sexe : F
Age : 52 ans (née en 1958)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 3

Remarques:

*4 enfants vont à l'école (2 avec acte et 2 sans acte)
 Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO pour les AN et la CNI)
 Il faut les relais Baka pour nous faciliter l'état civil*

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : MENGUE Paul
Sexe : M
Age : Environ 61 ans
Statut matrimonial : Marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 3
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques:

*Jamais allé dans un centre d'état civil mais j'entends parler
 1 enfant à l'attestation d'état civil délivré par AGEFO
 Je trouve que c'est bien pour l'enfant pour qu'il soit compté avec les autres
 hommes et pour l'école
 Il faut quelqu'un qui doit se déplacer pour nos enfants au campement*

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : ONGUENG André
Sexe : M
Age : 48 ans (né en 1962)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 4

Remarques:

*L'autre a l'attestation d'état civil (AGEFO)
 Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO-Baka pour les AN) et par le CED (pour la CNI)
 Jamais allé dans un centre d'état civil mais j'entend parler
 Je trouve ça bien pour l'enfant pour son école
 Il faut une ONG ou une personne de confiance*

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : SOBIE Marie
Sexe : F
Age : 38 ans (née en 1972)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 6
Nombre d'enfants ayant un AN : 1

Remarques:

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO-Baka pour l'AN) et d'une élite (pour la CNI)
 Jamais allé dans un centre par peur qu'on me demande l'argent
 Quand l'enfant naît à la maison je l'emmène à l'hôpital pour qu'on l'enregistre
 C'est pour le bien de l'enfant et pour l'école
 Le gouvernement doit envoyer quelqu'un au campement toutes les deux semaines qui ne nous demande pas l'argent*

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : NDI LAWE KELE Etienne
Sexe : M
Age : 66 ans (né en 1944)
Statut matrimonial : veuf (n'était pas mariée officiellement)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 7
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques:

*"ignorance et paresse"
 Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (pour la CNI)
 Jamais allé dans un centre d'état civil
 C'est bien pour mes enfants et pour l'avenir car la vie a déjà change et nous devons aussi changer
 Je pense que quelqu'un doit souvent venir établir les actes pour nos enfants ici sur place*

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : MENDOMO Jeanne
Sexe : F
Age : 61 ans (née en 1949)
Statut matrimonial : mariée officiellement (avec acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

"ignorance et paresse"
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO-Baka pour l'AM) et par une élite(pour la CNI)
Jamais allé dans un centre d'état civil
Je trouve ça bien pour l'enfant
Il faut une ONG ou une personne de confiance

Campement : Minko'o
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : BISSANA Nanie
Sexe : F
Age : 28 ans (née en 1982)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 3

Remarques :

L'autre enfant n'a pas l'acte par la paresse et par mes déplacements pour la forêt
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO-Baka pour la CNI)
Il y'a un Bantou du village qui prend souvent les noms, la date, et le mois de l'enfant dès sa naissance
C'est très bien d'avoir les pièces parce que quand ça manque tu es dans les problèmes et on te fait aussi augmenter les âges
Il nous faut une ONG ou une personne chargée de ça

Campement : Mfem

Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : NDOUTOUMOU Daniel
Sexe : M
Age : 60 ans (née en 1950)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 9
Nombre d'enfants ayant un AN : 1(délivré à Mfem)

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI)
 Important pour l'enfant pour l'école et pour le connaître facilement
 Déjà allé dans un centre d'état civil pour faire l'acte de mon dernier enfant
 Il faut les relais Baka*

Campement: Mfem
Date de l'entretien: 16 décembre 2010
Nom de l'informateur: EBIA'A Norbert
Sexe: M
Age: 60 ans (né en 1950)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 10
Nombre d'enfants ayant un AN : 3 (délivré à Mfem)

Remarques :

*Les documents
 obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI et les AN)
 Important pour l'école et pour connaître l'enfant
 Avoir les relais Baka*

Campement : Mfem
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : NYANGONO Lucie
Sexe : F
Age : 26 ans (née en 1984)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 1(délivré à Mfem)

Remarques :

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (pour la CNI)
On passe souvent au campement noter la date de naissance des enfants
Jamais allé dans un centre par ignorance et par peur qu'on me demande
l'argent
Il nous faut avoir un représentant Baka au centre d'état civil*

Campement: Mfem**Date de l'entretien:** 16 décembre 2010**Nom de l'informateur:** ELA Remy**Sexe:** M**Age:** 26 ans (né en 1984)**Statut matrimonial :** Marié (sans acte de naissance)**Possède une CNI ?** Oui ~~non~~**Possède un AN ?** ~~Oui~~ non**Nombre d'enfants :** 1**Nombre d'enfants ayant un AN :** 0**Remarques :**

*Jamais allé dans un centre d'état civil mais j'entend parler
C'est bien pour l'école et pour connaître l'enfant*

Campement : Mfem**Date de l'entretien :** 15 décembre 2010**Nom de l'informateur :** ZE AKONO René**Sexe :** M**Qualité :** Officier d'état civil**Remarques :**

*Le centre couvre 7 villages
Nous avons des difficultés matérielles surtout qu'il faut souvent se déplacer
dans les villages et les campements Baka
Nous avons reçu un petit appui matériel du CED (bics, encreur, agrafeuse)
Les Baka sont très négligent en matière d'état civil
Sur un registre de 50 actes de naissance qui vient de finir, il y'a que 8 Baka*

Campement : Mfem**Date de l'entretien :** 16 décembre 2010

Nom de l'informateur : MELENGUE Christine
Sexe : F
Age : 42 ans (née en 1968)
Statut matrimonial : veuve (n'était pas mariée officiellement)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 2
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

"ignorance et paresse"
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (pour la CNI)
Jamais allé dans un centre d'état civil
C'est bien pour mes enfants et l'avenir et en cas d'accident

Campement : Mfem
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : GUAJLEE Victorine
Sexe : F
Age : 50 ans (née en 1960)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 1(délivré à Mfem)

Remarques :

Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (pour la CNI)
On passe souvent au campement noter la date de naissance des enfants
Jamais allé dans un centre par ignorance et par peur de se placer devant une autorité
Il nous faut avoir un secrétaire Baka

Campement : Nkolenyeng
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : DABIKE Marcelline
Sexe : F
Age : Ne connaît pas son âge
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui
Possède un AN ? ~~Oui~~ non

Nombre d'enfants : 1
Nombre d'enfants ayant un AN : 1 (délivré à Mfem)

Remarques :

C'est nécessaire pour l'enfant parce que quand tu pars pour inscrire ton enfant ton enfant à l'école c'est première chose qu'on te demande
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI)
L'absence de son mari n'a pas permis d'obtenir les informations relatives à son âge car c'est lui qui garde sa CNI
Jamais allé dans un centre d'état civil par paresse et aussi la distance entre le campement et Mfem où se trouve le centre d'état civil
Il nous faut une ONG ou un secrétaire Baka

Campement : Nkolenyeng
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : ASSE ATENE Ernest
Sexe : M
Age : 48 ans (né en 1962)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 3(délivré à Mfem)

Remarques:

Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO-Baka pour les AN) et par le CED (pour la CNI)
Je trouve ça bien pour l'enfant pour son école
L'État doit nous encourager et nous aider à faire l'état civil

Campement : Nkolenyeng
Date de l'entretien : 16 décembre 2010
Nom de l'informateur : MBWA ESSO Marie
Sexe : F
Age : Environ 40 ans
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 4
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

- *Je sais que l'acte de naissance et la carte d'identité sont utiles mais je connaît pas où et comment on fait ça*
 - *Il faut qu'on vienne nous faire ça ici sur place*
 - *Ignorance et peur qu'on me demande l'argent*
-

Campement : Elig-Melen**Date de l'entretien :** 16 décembre 2010**Nom de l'informateur :** ELEMVA ANGO Josué**Sexe :** M**Age :** 47 ans (née en 1963)**Statut matrimonial :** marié (sans acte de mariage)**Possède une CNI ?** Oui ~~non~~**Possède un AN ?** ~~Oui~~ non**Nombre d'enfants :** 5**Nombre d'enfants ayant un AN :** 4 (délivré à Djoum)**Remarques :**

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO-Baka pour l'AN) et d'une élite (pour la CNI)
C'est pour le bien de l'enfant et pour l'école*

Campement : Elig-Melen**Date de l'entretien :** 16 décembre 2010**Nom de l'informateur :** NDO Clémence**Sexe :** F**Age :** Environ 32 ans**Statut matrimonial :** mariée (sans acte de mariage)**Possède une CNI ?** Oui ~~non~~**Possède un AN ?** ~~Oui~~ non**Nombre d'enfants :** 5**Nombre d'enfants ayant un AN :** 1**Remarques :**

*Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite
Les 4 autres n'ont pas l'acte par négligence
C'est important pour l'enfant pour l'école et pour le voyage*

Campement : Mveng
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : SALLA OBOSSOLO Pierre
Sexe : M
Qualité : Secrétaire d'état civil

Remarques :

*Ce centre a été créé le 15 octobre 1996
Il couvre 11 villages dont 5 campements Baka
Je suis seul sans matériel et moyen de déplacement
Cette année 40 actes de naissances ont déjà établis avec seulement 12 pour les Baka
Mais il y'a encore des actes ici en souffrance ils ne reviennent plus rechercher
Il faut toujours se déplacer pour aller leur remettre*

Campement : Mveng
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : MENGUEME Émile
Sexe : M
Qualité : Infirmier chef du CSI

Remarques :

*Mon aire de santé couvre 11 villages avec 5 campements Baka inclus
Les femmes Baka viennent difficilement ici à l'hôpital je n'ai reçu que trois en accouchement depuis le début de l'année
Il n'y a pas une synergie entre les différents services qui interviennent dans l'établissement des actes de naissance*

Campement : Mveng
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : ANGOU Joseph
Sexe : M
Age : 68 ans environ
Statut matrimonial : Marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? Oui non
Nombre d'enfants : 3

Nombre d'enfants ayant un AN : 3(délivré à Mveng)

Remarques:

Tous les enfants du campement ont les actes de naissance sauf les bébés à cause de la négligence

C'est bien pour l'enfant pour qu'il soit reconnu et part à l'école sans problèmes

Il nous faut une personne de confiance ou un projet

Campement : Mveng

Date de l'entretien : 15 décembre 2010

Nom de l'informateur : ATYAMA Régine

Sexe : F

Age : 56 ans (née en 1954)

Statut matrimonial : veuve (n'était pas mariée officiellement)

Possède une CNI ? Oui ~~non~~

Possède un AN ? ~~Oui~~ non

Nombre d'enfants : 2

Nombre d'enfants ayant un AN : 1

Remarques:

Jamais allé dans un centre mais je trouve que c'est important pour un être humain

Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO pour l'AN)

Campement : Mveng

Date de l'entretien : 15 décembre 2010

Nom de l'informateur : ANGOULA Marie

Sexe : F

Age : 58 ans (née en 1952)

Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)

Possède une CNI ? Oui

Possède un AN ? ~~Oui~~ non

Nombre d'enfants : 5

Nombre d'enfants ayant un AN : 1(délivré à Mveng)

Remarques:

Les documents obtenus par l'intermédiaire d'une élite (pour la CNI)

Important pour l'enfant pour l'école et pour être reconnu officiellement

Jamais allé par ignorance

N'accouche pas à l'hôpital (intimité)

Campement : Mveng
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NDENGA Lucas
Sexe : M
Age : 42 ans (née en 1968)
Statut matrimonial : marié (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 3
Nombre d'enfants ayant un AN : 3 (délivré à Mveng)

Remarques :

C'est bien pour l'enfant d'avoir l'acte de naissance pour l'école, pour le concours et le recrutement militaire
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI)
Il nous faut une ONG ou une personne de confiance

Campement : Miatta
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : ABENG Marie
Sexe : F
Age : 75 ans (née en 1935)
Statut matrimonial : veuve (n'était pas mariée officiellement)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 8
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

"ignorance"
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI)
Mes enfants sont déjà grands ils peuvent faire ça eux-mêmes
Pour leur propre bien en cas d'accident
Il nous faut une ONG ou une personne de confiance

Campement : Miatta
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NGBWA Paul

Sexe : M
Age : 45 ans (né en 1965)
Statut matrimonial : marié officiellement (avec acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 3
Nombre d'enfants ayant un AN : 1 (délivré à Djoum)

Remarques :

A la naissance on note le nom et le lieu de naissance de l'enfant sur un papier au campement
Pour le bien de l'enfant et pour sa citoyenneté
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI)
A déjà été dans un centre d'état civil par l'intermédiaire du CED
Pour faciliter il faut toujours les informations et une personne de confiance

Campement : Miatta
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : AVOULOU Claudette
Sexe : F
Age : 30 ans (née en 1980)
Statut matrimonial : Mariée officiellement (avec acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 5
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

"ignorance et paresse"
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (AGEFO pour l'AM et CED pour la CNI)
2 enfants fréquentent sans acte de naissance
Jamais allé dans un centre d'état civil
C'est nécessaire pour le bien de l'enfant et pour nous même les parents
Il nous faut une personne de confiance ou un projet

Campement : Miatta
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : ALOUM Marie
Sexe : F

Age : 65 ans (née en 1945)
Statut matrimonial : veuve (n'était pas mariée officiellement)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 0
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

Jamais allé dans un centre car je ne connais pas sa valeur mais je trouve que c'est important pour un être humain
Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (PADES pour la CNI)

Campement : Miatta
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NNOMO Chantal
Sexe : F
Age : Ne connaît pas son âge
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 2
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

Ils sont encore tous petits
Mes enfants sont déjà grands ils peuvent faire ça eux-mêmes
Pour leur bien et à l'avenir
Sait qu'il y'a le centre d'état civil à Mveng et à Djoum
Jamais allé par ignorance

Campement : Miatta
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NDJENGONO Marie
Sexe : F
Age : 35 ans (née en 1975)
Statut matrimonial : mariée (sans acte de mariage)
Possède une CNI ? Oui ~~non~~
Possède un AN ? ~~Oui~~ non
Nombre d'enfants : 6
Nombre d'enfants ayant un AN : 2 (délivré à Mveng)

Remarques :

*4 enfants fréquentent (2 sans acte et 2 avec acte)
 Pour les autres enfants n'est pas sortis à Mveng
 Les documents obtenus par l'intermédiaire d'un projet (CED pour la CNI)
 Il y'a le centre d'état civil à Mveng et à Djoum
 C'est bien pour l'avenir de l'enfant et sa famille
 Il nous faut une ONG ou une personne de confiance*

Campement : Miatta
Date de l'entretien : 15 décembre 2010
Nom de l'informateur : NDJOLLO Jeanne
Sexe : F
Age : Ne connaît pas son âge
Statut matrimonial : Marié (sans acte de naissance)
Possède une CNI ? Non
Possède un AN ? Oui non
Nombre d'enfants : 0
Nombre d'enfants ayant un AN : 0

Remarques :

*J'avais fait la carte à Minko'o mais on ne m'avait pas remis
 Il y'a le centre à Djoum et à Mveng
 Je trouve que c'est bien pour l'homme
 Il faut un secrétaire Baka*

Campement : Melen-Zamane
Date de l'entretien : 17 décembre 2010
Nom de l'informateur : AVOTTO AYENG Moïse
Sexe : M
Age : 87 ans
 Qualité: Officier du centre spécial d'état civil

Remarques :

*Ce centre a été créé en 1996 et centre couvre 9 villages avec des campements pygmées dont le plus important est à Nkog-Messeng
 Avant l'État nous donnait le matériel mais maintenant on doit tout acheter même les bics mon secrétaire venait d'acheter 02 registres (1 pour les naissances et 1 pour les mariages)
 Au cours de cette année, nous avons établi 46 actes de naissance dont 2 seulement pour les Baka, 22 actes de mariage et 11 actes de décès dont zéro pour les Baka*

En ce qui concerne l'état civil, les Baka en général ignorent l'importance des pièces officielles ils viennent de sortir de la forêt

Mais ils se débrouillent déjà quand même avec le concours des prêtres catholiques

Je pense qu'ils ne viennent pas à l'état civil à cause de leur caractère et de leur culture

Il faut leur donner les conseils pour devenir des citoyens camerounais, les sensibiliser avec douceur

J'interpelle le gouvernement à les sensibiliser davantage peut-être par les étrangers comme vous parce que ici au village c'est difficile avec eux c'est un peuple têtu

Je dis souvent à mon secrétaire de circuler dans les villages et dans leurs campements mais ils ne viennent pas toujours

Lieu : Djoum

Date de l'entretien : 17 décembre 2010

Sexe: F

Qualité: Conseillère technique de l'association ABAGUENI

Remarques :

Chez nous certaines femmes partent en consultation mais elles n'accouchent jamais à l'hôpital parce qu'elles n'ont pas l'argent sauf en cas d'urgence car on fait accoucher la fille à 7000 Frs et le garçon à 8000 Frs

Le processus d'état civil n'est pas encore bien connu par les Baka

Les femmes Baka accouchent à la maison c'est à Abing qu'elles vont beaucoup plus aux consultations parce que là -bas c'est gratuit pour elles

Lieu : Djoum

Date de l'entretien : 17 décembre 2010

Sexe : M

Qualité: Chef du centre de santé protestant de Djoum

Remarques :

Les femmes Baka ne viennent jamais dans notre centre de santé

Elles partent beaucoup plus au centre de santé d'Abing

Liste des centres d'état civil fonctionnels

ID	Nom du répondant	Région	Département	Arrondissement	Village	Type de centre	Zone d'implantation	Contact	Fonction	Observation (répondant)	Autres personnels
739	MENGOMO JEAN PIERRE	SUD	DJA ET LOBO	DJOUM	Djourn-Village	Principal	Urbain	94 03 90 54	Secrétaire d'état civil	Infirmier	NTIMEFE SOLOMON (99 83 84 39)
740	EVIANE ZE MAURICE	SUD	DJA ET LOBO	DJOUM	Nkolenyeng	Spécial	Rural	96 91 71 70	Secrétaire d'état civil	Planteur	ZOMOU NDOUM PATRICE NTYAM ALEXI (96 94 45 18)
741	MEBALE ASSAE PHELIX	SUD	DJA ET LOBO	DJOUM	Mebane I	Spécial	Rural		Officier d'état civil	Chef du village	
742	ZE AKONO RENE	SUD	DJA ET LOBO	DJOUM	M fem	Spécial	Rural		Officier d'état civil	Chef de canton	
743	AVOTO AYENG MOISE	SUD	DJA ET LOBO	DJOUM	Melen-Zamane	Spécial	Rural		Officier d'état civil	Président S/S RDCP	
744	EYINGA LAURENT	SUD	DJA ET LOBO	DJOUM	Meyos III	Annexe	Rural		Secrétaire d'état civil	Ecogarde	
745	SALLA ABOSSOLO PIERRE	SUD	DJA ET LOBO	DJOUM	M veng	Spécial	Rural	99 86 00 81	Secrétaire d'état civil	Agriculteur	OYANE SAMSON (chef de 3ième degré)
729	NANGA NSOLO SIMON	SUD	DJA ET LOBO	MINTOM	Bindom	Spécial	Rural	74 16 92 70	Officier d'état civil	Agent communal agriculteur chef traditionnel	NSEM MINKO (79 64 63 91 / 74 91 32 64) MENGUEME ZAM EMMANUEL NDONGO NANGA JEAN (74 16 13 92) ANDOU NDOUTOUMOU CELESTIN
730	EDAMANE MINKO ALBERT SAMAIN	SUD	DJA ET LOBO	MINTOM	Mintom 2	Principal	Urbain	76 31 20 62	Secrétaire d'état civil		
731	BEH ZO O THOMAS	SUD	DJA ET LOBO	MINTOM	Mekotto	Spécial	Rural	Secrétaire d'état civil			
732	NSOLO BEH SALOMOU	SUD	DJA ET LOBO	MINTOM	Zeh	Spécial	Rural	79 74 06 66	Officier d'état civil		
733	ZAME EWATA FRANCOIS	SUD	DJA ET LOBO	MINTOM	Zoebefam	Spécial	Rural	Officier d'état civil			

715	ELLE ROGER	SUD	DJA ET LOBO	OVENG	Oveng	Principal	Urbain		Secrétaire d'état civil		MBE NDONGO Joseph (22 99 20 53 /76 48 71 70)
716	OTYE MENGUE CLEMENT	SUD	DJA ET LOBO	OVENG	Ngoudjeng	Spécial	Rural		Officier d'état civil	commerçant	NTYAM NANGA DANIEL
717	AKAM ABIOMO FABIEN	SUD	DJA ET LOBO	OVENG	Onon	Spécial	Rural		Secrétaire d'état civil	agriculteur	
718	EYA'A MVA PAUL	SUD	DJA ET LOBO	OVENG	Akoabas	Spécial	Rural	22 99 20 19 77 19 75 92	Officier d'état civil		OLEM ABOM JACQUARD (94 70 55 34)
922	HAMADOU HAMIDOU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua I	BAO HOSSERE	Principal	Urbain	77 27 37 30	Officier d'état civil	fonctionnaire	AMADOU NASSARA (99 71 73 38)
923	DAHIROU TOUKOUR	EXT NORD	DIAMARE	Maroua I	SALAK	Spécial	Urbain	74 57 99 86	Secrétaire d'état civil	couturier	
924	AMADOU DAIROU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua I	MESKINE	Spécial	Urbain	77 99 61 70	Officier d'état civil	chef traditionnel	ZAKARYAOU YAYA (99 09 45 62)
925	OUMAROU YERIMA OUMAROU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua I	KAOUTAL	Spécial	Urbain	77 37 13 75	Officier d'état civil		MOUSTAPHA OUMAROU (76 20 76 93)
926	MOHAMADOU AMINOU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua I	DAKAR	Spécial	Urbain	96 17 83 80	Officier d'état civil	chef traditionnel	WAGA ALBERT
927	BAKARI ROBERT	EXT NORD	DIAMARE	Maroua II	PITOARE	Principal	Urbain	77 61 19 20 99 94 54 10	Officier d'état civil		ABDOURAMAN E PHILLIPPE (99 20 58 60)
928	ABDOULAYE YERIMA BAKARI	EXT NORD	DIAMARE	Maroua II	MISINGUILEO II	Principal	Urbain	75 49 46 43	Officier d'état civil	Homme d'affaire	BAKARI BOUBA (99 54 36 72)
929	MAMOUDOU BOUBA	EXT NORD	DIAMARE	Maroua II	BONGORE	Spécial	Urbain	77 22 71 31	Officier d'état civil	chef traditionnel	

930	ABDOULAYE YERIMA BAKARY	EXT NORD	DIAMARE	Maroua II	DOGBA GARE	Spécial	Rural	75 49 46 43 22 29 14 17	Officier d'état civil		
931	MOHAMADOU DALIL	EXT NORD	DIAMARE	Maroua II	KOSSEWA	Spécial	Rural	99 29 33 00	officier d'état civil	chef traditionnel	
932	HAMIDOU AMINOUC	EXT NORD	DIAMARE	Maroua II	GAYAK	Spécial	Rural	77 29 72 18	Officier d'état civil	chef traditionnel	
933	BOUBAKARY PAY	EXT NORD	DIAMARE	Maroua II	PAPATA	Spécial	Rural	99 85 07 26	Officier d'état civil	Agriculteur	
934	ADAMA SOUDI	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	DOUGOYE	Principal	Urbain	99 04 01 15	SG mairie		SAMBO BOUBA (77 64 84 20 / 22 15 86 45)
935	FOUMRIGUE AUGUSTIN	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	BALAZA LAWANE	Spécial	Rural	99 23 73 53	Secrétaire d'état civil		AMADOU ADOUM HAMAN 77 30 10 32
936	HAMADOU AMADOU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	BALAZA AKALI	Spécial	Rural		Secrétaire d'état civil	chef traditionnel	
937	ABDOU OUMAROU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	DJOULGOUF	Spécial	Rural	94 10 06 31	Officier d'état civil	chef traditionnel	ABDOU OUMAROU 94 51 00 95
938	MAMOUDOU HAMADOU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	KONGOLA SAID	Spécial	Rural		Secrétaire d'état civil		
939	OUMAROU GARGA	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	KONGOLA DJOLAO	Spécial	Rural	99 36 70 52	Secrétaire d'état civil	commerçant	YAYA BOBBORE
940	ABDOURAMANA SEKOU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	KONGOLA DJIDEO	Spécial	Rural				
941	AMADOU DAIROU	EXT NORD	DIAMARE	Maroua III	KODEK	Spécial	Rural	97 09 10 61	Secrétaire d'état civil		
942	ALIOUM AMADOU	EXT NORD	DIAMARE	PETTE	Woïka	Principal	Rural	99 14 28 16	Officier d'état civil		BOUBA ADJI (79 71 09 61)
943	BOUBA ABBA	EXT NORD	DIAMARE	PETTE	Fardaré	Spécial	Rural		Secrétaire d'état civil	Agriculteur	
944	MAMOUDOU OUSMANOU	EXT NORD	DIAMARE	PETTE	M allam Pette	Spécial	Rural		Secrétaire d'état civil		

192	ADAMOU BABAGAROUA	NORD	BENOUE	GAROUA I	Plateau	Principal	Urbain	94 64 22 37 22 27 14 72	SG mairie		AIGRITOING 75 41 45 70
193	ISHAGA MALAMLABARANG	NORD	BENOUE	GAROUA I	Plateau	Principal	Urbain	99 99 28 29	Officier d'état civil	artisan	MAMADOU TIDJANI AI 99 86 07 69
194	BREY SAMUEL	NORD	BENOUE	GAROUA II	Poumpouméré	Principal	Urbain	99 20 47 70	Officier d'état civil	Homme d'affaire	ABDOUBAHMA NE ALIM (77 84 46 41)
195	HAMADOU LAIMANI	NORD	BENOUE	GAROUA III	Bockle	Principal	Urbain	99 99 26 44	Officier d'état civil	chef traditionnel	DJINAYE YANAWA (75 58 01 41)
196	DAYIROU	NORD	BENOUE	GAROUA III	Dengui	Spécial	Urbain	99 12 80 52	Officier d'état civil	chef traditionnel	MOUSSA DAOUDA
197	YAYA MOUSSA	NORD	BENOUE	GAROUA III	Djalingo	Spécial	Rural	76 21 68 48	Officier d'état civil		PAFING ANDRE

